

Aujourd'hui:
Risque d'averses tot en matinée
dégagement, vents modérés
Minimum -7° Maximum 5°
Demain: Ennuagement suivi de pluie
venteux

* DETAILS PAGE A2

Laval • Pointe-Claire • Québec
Cowansville • Repentigny • Granby
St-Jean • Gatineau • Montréal
Centre-ville • Greenfield Park

Aujourd'hui



B8 OSCARS

Soirée des Oscars: faites vos choix grâce au tableau donnant la liste des principales catégories choisies par l'Académie du cinéma.

E12 ALASKA

La compagnie Exxon, propriétaire du pétrolier échoué sur la côte de l'Alaska, renonce à enrayer la progression de la marée noire.

S9 EXPOS

Le lanceur gaucher Neal Heaton, décevant la saison dernière avec trois gains contre 10 revers, est échange aux Pirates de Pittsburgh.

Sommaire

Annonces classées

immobilier D14 à D17, E1 à E4
marchandises E4
emplois E4 à E8
automobiles E8
propositions d'affaires D5

Arts et spectacles

informations B8 à B12
horaires B11

Bandes dessinées

Bridge C3

Carrières et prof. D10 à D12

Décès E11

Economie D1 à D9, D12

Editorial B2

Êtes-vous observateur? D14

Feuilleton D15

Horoscope D16

Le monde B4, B7

Mots croisés E7, S14

«Mot mystère» E3

Télévision B9, B12

Tribune libre B2

Vivre aujourd'hui

Alim. / Consomm. C1 à C8

L'anglais à l'Institut Pasteur: scandaleux!

— Alain Decaux, ministre français responsable de la francophonie

PIERRE GRAVEL
PARIS

La décision de l'Institut Pasteur, de Paris, de n'utiliser que l'anglais dans ses publications scientifiques apparaît «non seulement scandaleuse mais profondément absurde» au ministre français responsable de la francophonie, M. Alain Decaux.

Dans une entrevue exclusive à La Presse, M. Decaux, qui est également membre de l'Académie française, s'est dit «tout à fait d'accord avec les protestations qui se sont élevées au Québec à ce propos».

De son propre aveu, ce sont les remous provoqués par cette «affaire» dans les médias québécois qui ont alerté Paris sur une situation prévalant depuis quelque temps

déjà à l'Institut Pasteur, un des plus prestigieux fleurons de la communauté scientifique française.

«J'ai été informé de cette affaire par le commissaire général de la langue française, M. Bernard Billaud, qui avait lui-même eu vent de cette politique linguistique par l'intermédiaire des journaux du Québec. Ça m'apparaissait tellement énorme que je refusais de le croire. J'ai donc aussitôt écrit

au président du conseil d'administration de l'Institut pour lui demander des explications. J'attends toujours sa réponse.»

Dans sa lettre, le ministre fait d'abord part de son incrédulité. «Je lui dis qu'il me semble impossible qu'il en soit ainsi et que j'ai sans doute été mal informé. Et, dans l'hypothèse où ce serait vrai, que c'est encore plus absurde que scandaleux» parce

VOIR PASTEUR EN A 2



Beaucoup de jeunes portent des armes pour se défendre ou pour prévenir une éventuelle attaque. Pour eux, à peu près n'importe quoi fait l'affaire. Comme le montre M. Pierre Gosselin, directeur-adjoint à l'école secondaire Louis-Joseph Papineau, les armes saisies depuis le début de l'année sont très variées. Règle générale, toutefois, les couteaux les plus populaires sont les couteaux à cran d'arrêt. Nos informations, page A 3.

PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Les copains de Jacques Bernier en ont gros sur le coeur

Requête pour que le présumé meurtrier soit déféré devant le tribunal adulte

SUZANNE COLPRON

Malgré son crâne rasé et ses grosses bottes de cuir noir, Jacques Bernier n'était pas un gars violent.

«Il lui arrivait de faire des mauvais coups avec ses amis, mais il ne cherchait pas la bagarre», a affirmé Martin Melancon, âgé de 18 ans.

Rencontrés hier à la sortie de la polyvalente d'Anjou, Martin et ses camarades de classe n'avaient pas la tête aux études mais ils en avaient gros sur le coeur.

Jacques Bernier, 16 ans, tue d'un coup de couteau au coeur dimanche soir, dans un autobus de la STCUM, à Anjou, était l'ami de tous à la polyvalente. Parmi les étudiants de secondaires IV et V, pas un seul ne se disait son ennemi.

«Un gars violent, Jacques? C'est le contraire. Faire du mal à une mouche ne lui aurait même pas effleuré l'esprit. Il riait tout le temps et aimait s'amuser», a raconté Stéphane Dagenais, 18 ans.

«C'est écoeurant, a-t-il ajouté, en baissant les yeux. Quand je pense qu'on dinait tous les midis ensemble et qu'on se téléphonait toutes les fins de semaine, je n'arrive pas à croire qu'il est mort. Je suis encore sous le choc.»

La révolte, la peine et le désarroi, tels étaient les sentiments exprimés hier par l'ensemble des étudiants de l'école, les jeunes comme les moins jeunes, les filles comme les garçons.

«Le monde est stupide et cruel», a laissé tomber Nathalie Harvey, 15 ans, au milieu de ses amis. «Je vais avoir peur maintenant de prendre l'autobus seule. Je vais toujours avoir ça en tête.»

Comparution de l'adolescent

Arrêté quelques heures après le drame, le présumé meurtrier, un adolescent âgé de 16 ans, a comparu hier en Cour du Québec, chambre de la jeunesse. Il a été inculpé de meurtre au second de-



Jacques Bernier PHOTO La Presse

gré et de possession d'arme prohibée, en l'occurrence un couteau.

Quatre autres chefs d'accusation ont été déposés contre lui, mais ceux-ci ne concernent pas le meurtre de dimanche soir. Ils sont reliés à deux autres incidents survenus en février et pour lesquels le jeune homme devait comparaître à une date ultérieure.

L'adolescent, dont l'identité ne peut être révélée parce qu'il est mineur, a été accusé de possession d'un *nonchaku*, une arme formée de deux bâtons reliés par une chaîne, de possession d'une bonbonne à air comprimé et de possession d'arme dans un but dangereux. Une accusation de vol qualifiée a été portée contre lui dans un deuxième dossier.

L'avocat qui le représente, Me Gary Martin, a décrit son client comme un garçon de bonne famille et un premier de classe à l'école. Il s'est borné à dire qu'il n'avait pas d'antécédents judiciaires et qu'il habitait dans le nord-est de l'île de Montréal.

Me Martin a accepté de défendre l'accusé à la demande de ses

VOIR COPAINS EN A 2

● B 3: La chronique de Gérald LeBlanc

Montréal perdrait un «gros morceau» avec VIA Rail

RUDY LE COURS

De toutes les villes canadiennes, Montréal serait sans aucun doute l'agglomération la plus touchée si la société VIA Rail fermait ses portes.

Non seulement le transport ferroviaire concentre-t-il à Montréal le plus d'emplois, avec plus de 3000 sur les 7500 répartis à travers le pays, mais c'est aussi dans la métropole qu'on trouve le plus grand nombre de fournisseurs de toutes sortes de VIA.

Au siège social, sis à la Place Ville-Marie, 1230 emplois sont en jeu. Leur disparition entraînerait une baisse substantielle de l'achalandage des galeries commerciales souterraines attenantes et un stock supplémentaire d'espaces à bureau à louer pour le propriétaire immobilier Trizec.

On n'ose imaginer de plus ce qu'il adviendrait des nouvelles installations d'entretien des voitures et locomotives à Pointe-Saint-Charles, construites au coût de \$139 millions et inaugurées il y a à peine deux ans. Plus de 800 travailleurs y gagnent leur vie.

Le CN coi

Au Canadien National, on refuse de commenter l'impact d'une éventuelle fermeture sur les affaires de la société, prétextant qu'il s'agit d'une question purement hypothétique. Pourtant, le CN serait aussi durement touché.

VOIR VIA EN A 2

● B 1: Les Canadiens n'utilisent pas assez le train, dit Mulroney

● B 2: Alain Dubuc

Le «rêve mexicain», un cauchemar

GILLES TOUPIN
MEXICO



Gilles Toupin

4. Pais à travers la frontière voici sept ans, en pleine forêt vierge et la nuit, pour fuir les soldats

guatémaltèques qui massacraient les gens de son village en détruisant tout sur leur passage.

Comme beaucoup de ses frères indigènes, Mateo croyait au «rêve mexicain», un étonnant paradoxe pour ces légions de Mexicains que le «rêve américain» pousse au nord à émigrer illégalement aux États-Unis.

Il laissait derrière lui les tombes de ses parents tués par l'armée et il s'échappait vers une nouvelle vie en compagnie de sa femme Maria Velasquez, ainsi que deux petits orphelins dont les parents ont aussi péri au cours d'une incursion de l'armée.

Assis sur le sol en terre battue

de la hutte familiale, près d'un petit feu de bois qui enfume la pièce et sur lequel Maria cuit des tortillas, Mateo balbutie à peine quelques mots d'espagnol. De souche maya, tous les habitants du camp de réfugiés d'El Porvenir parlent le chuj. «Nous sommes contents, dit-il, il n'y a pas la guerre ici. Nous n'avons pas peur».

Quelques poules s'ébattaient au milieu de la place et les enfants mangent des légumes que Maria a mêlés à un pâle bouillon. «Nous n'avons pas toujours toute la nourriture dont on a besoin, dit Mateo. Nous n'avons pas de terre et nous ne pouvons trouver un bon travail. Mais nous sommes contents ici».

La route conduisant à El Porvenir, l'un des 127 camps de réfugiés de la frontière sud, est un cauchemar. C'est une sorte de voyage au bout de l'oubli, dans l'État le plus délaissé du Mexique, le Chiapas, voyage qui commence par le trajet entre Mexico et Tutla Gutierrez, la capitale du Chiapas. Un aéroport ultra-moderne et tout neuf nous attend, mais son altitude se combine aux portu-

larités climatiques de la région pour en restreindre parfois l'accès aux avions. Histoire mexicaine typique d'une construction décaïée «moyennant finances» pour satisfaire le notable propriétaire du terrain.

De Tutla, dans l'espace de carcasse métallique qui sert d'autobus, il ne faut pas avoir le coeur fragile pour prendre la route de montagne qui monte péniblement pendant deux heures, le long des ravins dans la forêt rabougrie, jusqu'aux 2500 mètres de la superbe petite ville coloniale de San Cristobal de las Casas. Puis, c'est la descente d'une heure, entre des terres rouges, vers Comitán et le terrain plat qui mène aux forêts vierges de la frontière du Guatemala.

Avec le ravitaillement

De Comitán, le camion chargé à bloc de sacs de riz, de farine, de sucre, de légumes et autres victuailles que livre aux camps le Co-

VOIR RÊVE EN A 2

● D 18: Qu'est devenue la gauche mexicaine?



PARIS
NICE

A PARTIR DE 399
499

L'EUROPE CET ÉTÉ
TOULOUSE
NANTES LONDRES
FLORIDE

A PARTIR DE 449
199

PERMIS DU QUÉBEC
NOUVELLES FRONTIÈRES
800 EST DE MAISONNEUVE (MÉTRO BERRI)
288-4800

SUITE DE LA UNE

PASTEUR

L'anglais à l'Institut Pasteur: scandaleux!

que c'est d'abord en tant qu'institution française que cet organisme jouit d'un prestige universel.

«Je rentre d'un voyage au Vietnam où on a changé le nom de toutes les rues qui rappelaient la présence française dans l'ancienne Indochine. Toutes, sauf la rue Pasteur qui a conservé sa désignation originale. C'est dire à quel point ce nom est respecté. Et l'Institut qui le porte n'utiliserait que l'anglais? Allons donc!

«Au nom de quoi? On tentera peut-être d'invoquer l'efficacité, le plus grand rayonnement dans la communauté scientifique internationale. Je réponds et je répète que c'est absurde. Ce serait se priver de ce qui constitue justement un des éléments essentiels de la notoriété mondiale de l'Institut.»

M. Decaux reconnaît volontiers que cette nouvelle «affaire» vient alourdir un dossier déjà volumineux sur l'insidieuse mais incontestable poussée de la langue anglaise en France! Face à la tranquille assurance de la plupart des Français — et même de bon nombre de ministres — quant à l'invulnérabilité de la langue de Molière devant ce qui est en passe de devenir la langue d'usage au sein de la Communauté économique européenne, «je dois lutter à tous les jours et sur tous les fronts avec tous les moyens dont je dispose.»

Et le fait que le Québec soit à l'origine de ce mouvement de protestation contre l'Institut Pasteur rassure le ministre. Dans le combat qu'il reconnaît devoir mener quotidiennement, il se déclare «conforté par l'existence de la communauté francophone internationale dont le poids politique et la vigilance» peuvent, jusqu'à un certain point, faire contrepoids à l'indifférence béate ou à la résignation de plusieurs milieux français.

De là à conclure que, pour demeurer française, la France a-t-elle besoin du Québec que la Nouvelle-France de sa mère-patrie, il n'y a qu'un pas que le ministre refuse de franchir publiquement. Tout en ne niant pas qu'il y a peut-être là beaucoup plus qu'une simple boutade. □

COPAINS

Les copains de Jacques Bernier en ont gros sur le cœur

parents, qu'il connaît depuis longtemps. À sa sortie de la salle d'audience, il a déploré l'importance accordée au phénomène de la violence chez les jeunes dans



Les camarades de classe de Jacques Bernier, photographiés devant un mur de la polyvalente d'Anjou. Jacques aimait rire et

les médias. Selon lui, cela n'est peut-être pas étranger à la recrudescence d'actes violents à Montréal.

Requête devant le juge

La Couronne, représentée par Me Dominique Benoit, a déposé une requête devant le juge Guy Lévesque afin que l'accusé soit déferé devant le tribunal adulte. Le juge rencontrera un travailleur social d'ici un mois avant de se prononcer.

Cette requête, appelée motion de renvoi, est demandée lorsque la Couronne estime que les ressources mises à sa disposition pour traiter les jeunes délinquants sont insuffisantes.

Reconnu coupable de meurtre par un juge de la chambre de la jeunesse, un adolescent risque une sentence de trois ans de mise sous garde. Devant un juge de la Cour supérieure, ce maximum est de 25 ans de pénitencier, à l'exception Me Jean-Pierre Beauchamp, procureur de la Couronne.

L'enquête sur cautionnement de l'accusé a été fixée au mardi 4 avril. D'ici à la reprise des procédures, le jeune homme sera détenu au centre Saint-Vallier.

Selon les étudiants de la poly-

valente d'Anjou, Jacques Bernier a été agressé dans l'autobus parce qu'il était seul. S'il avait été en compagnie d'amis, un tel drame ne se serait jamais produit.

Quant au présumé meurtrier, il était avec sa bande de copains, des garçons de son âge, vêtus selon la mode du groupe appelé les *fresh*, c'est-à-dire proprement.

Ce soir-là, Jacques Bernier avait quitté la maison de ses parents, rue de Louresse, à Anjou, pour aller chercher sa copine, Chantale Amiot, au métro Radisson. Il devait en principe revenir à la maison avec Chantale et passer une soirée tranquille. Mais les choses ne se sont pas passées ainsi et son amie ne l'a plus jamais revu. Ni elle ni ses autres camarades de la polyvalente.

Dans la soirée, Martin Melançon a reçu un appel de M. Paul Bernier qui cherchait son garçon. Deux heures après le départ de Jacques, il était toujours sans nouvelles. La police ne l'avait pas encore prévenu de la mort de son fils unique. Et Chantale Amiot commençait à se faire du mauvais sang.

«Je suis allé dans un party, a raconté Martin. En sortant, nous sommes arrêtés dans un Dunkin' Donuts, juste à côté de l'endroit où Jacques venait de se faire assassiner.»

Un copain de Martin a téléphoné à Chantale pour demander des nouvelles de Jacques. C'est alors que le groupe d'amis a appris ce qui venait de se produire.

«Je n'en croyais pas mes oreilles, a dit Martin. Aussi, quand je suis arrivé à la maison, j'ai appelé le père de Jacques. Il m'a dit que son fils avait été poignardé. Il semblait très bouleversé au téléphone.»

Rencontré dans l'escalier conduisant à son appartement, M.

s'amuser. Il ne cherchait jamais la bagarre», affirment-ils. Sur le mur à l'arrière-plan, un slogan: «Vengeons Jacques Bernier»...

Bernier n'a voulu faire aucun commentaire. Il a simplement dit qu'il ne tenait ni la STCUM ni la police responsable de la mort de son fils.

Dans un communiqué émis hier, la STCUM affirme étudier un certain nombre de moyens susceptibles d'améliorer la sécurité du public à bord des autobus. Elle estime néanmoins qu'une surveillance accrue ne règlera pas le problème de la violence. □

VIA

Montréal perdrait un «gros morceau» avec VIA Rail

Sans VIA Rail, peut-on justifier l'existence de la gare Centrale et de ses 18 voies souterraines? Ce n'est certes pas Amtrak ou les trains de banlieue qui sont en mesure d'assurer sa viabilité! Mais il y a plus. La gare compte aussi une trentaine de commerçants boutiquiers dont la clientèle est essentiellement composée des voyageurs et des parents et amis venus qui les chercher, qui les conduire. Sans parler des voyageurs qui optent pour l'hôtel Reine-Élisabeth pour une nuit, compte tenu de sa proximité, ou qui vont magasiner quelques heures à la Place Bonaventure.

Le CN a aussi décroché par suite d'appel d'offres l'important contrat de \$90 millions pour la première phase de restauration des 157 wagons de long cours en acier inoxydable, qui faisaient naguère la renommée du Canadien Pacifique. VIA projette toujours de rétablir ce service transcontinental.

La restauration de ces wagons, qui comprend le remplacement des systèmes de chauffage et électrique ainsi que la réfection du mobilier, bat son plein à Pointe-

Saint-Charles et procurera du travail à plus de 200 personnes pendant deux ans. La deuxième phase de restauration, évaluée de plus de \$100 millions, doit être amorcée immédiatement après la réalisation de la première phase.

Fournisseurs

VIA Rail compte aussi plusieurs centaines de fournisseurs et sous-traitants, depuis la publicité et le ravitaillement jusqu'à la fourniture de pièces d'entretien.

Ainsi, elle consacre environ \$7 millions à la publicité, contrat octroyé à Publicité Martin, une firme montréalaise.

À Dorval, Rail Tech fabrique et vend des pièces de locomotives. À Saint-Laurent, Vapor Canada vend au transporteur ferroviaire des composantes de système de ventilation et de chauffage pour ses voitures. Cela représente pour cette filiale d'une société américaine des ventes annuelles de l'ordre de \$5 millions auxquelles une vingtaine d'emplois sont directement liés. «VIA Rail est certainement pour nous un client très important», admet sans ambages son vice-président, M. David Kerr.

Et la liste des fournisseurs pourrait s'allonger.

Quoi qu'il en soit, l'administration de Montréal réserve ses commentaires, attendant plus de développements dans ce dossier. «Il est encore beaucoup trop tôt pour réagir», disait simplement hier l'attaché de presse du maire Jean Doré, M. Alain Leclerc. □

RÊVE

Le «rêve mexicain», un cauchemar

mité organisateur mexicain d'aide aux réfugiés (COMAR), s'engage sur la route du sud.

Après 70 km de route asphaltée, il nous faudra deux heures pour parcourir, en pleine forêt, 20 km d'un chemin quasi impraticable. Rendus à destination, il faut encore parcourir deux kilomètres à pied dans la forêt tropicale pour arriver à El Porvenir.

Spectacle ahurissant que cet amoncellement de huttes sises sur un terrain tout en bosses vertes. Une activité fébrile règne à l'entrée de ce camp de 478 personnes où les femmes vêtues de robes et de ponchos multicolores lavent les vêtements dans un ruisseau. Sans services sanitaires, sans électricité, vivant du strict minimum, ces indigènes, dont le mode de vie n'a pas changé depuis des siècles, sont des plus misérables et des plus démunis.

C'est au début des années 80 que le flux des réfugiés indiens du Guatemala a commencé à infiltrer la frontière. Venant des départements guatémaltèques de Huhuetenango et du Quiché, ils furent environ 46 000 à passer au Mexique entre 1981 et 1983. «Le gouvernement Mexicain fut pris au dépourvu», raconte Juan Manuel, un responsable de COMAR. C'était la première fois que nous nous trouvions devant un problème de cette ampleur.

Se regroupant par religions, par ethnies (il y en a quatre de souche maya) ou par langue (le chuj, le mam et le Kanjobal), ces indigènes, pour la plupart analphabètes, se sont installés parfois en des lieux tout à fait inaccessibles. Harcelés à l'occasion par des hélicoptères de l'armée guatémaltèque qui survolent les camps à basse altitude et sèment la panique, brutalisés mêmes, comme en avril 1984 alors que des soldats guatémaltèques firent irruption dans un camp en tuant six personnes, plusieurs indigènes ont accepté de participer à un programme d'intégration socio-économique et d'être déplacés dans les États du Campeche et du Quintana Roo, dans la péninsule du Yucatan.

Des terres ont ainsi été distribuées à 19 000 d'entre eux dans un territoire qui, somme toute, est encore peuplé de Mayas. Les camps inaccessibles du Chiapas, ou encore trop près de la frontière, ont ainsi été fermés.

Les 22 000 réfugiés qui sont encore en territoire chiapaneco n'ont guère la vie facile. «Les conditions de vie dans les camps sont extrêmement précaires à cause de l'attitude mexicaine. Les Mexicains considèrent que ces gens sont en transit, même après sept ans. Le HCR a tout fait pour changer cette mentalité, mais en vain. Avec le nouveau gouvernement, il semble pourtant que ça va changer et que l'on va nous permettre d'installer des services dans les camps», déclare Vladimir Huaroc, un Péruvien à la tête du Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies dans le Chiapas (le HCR finance à 98 p. cent la COMAR).

Les rapports sont donc parfois tendus entre les réfugiés et les Mexicains. Ces derniers reprochent aux indigènes de dévaster les forêts pour construire et cuisiner. Ils reprochent aux réfugiés d'utiliser l'eau et la terre. Employés dans les fermes communales, les indigènes préfèrent se lancer dans leur propre petit négoce que d'être exploités par les employeurs mexicains. «Le salaire minimum au Chiapas, explique Vladimir, est de 8 000 pesos par jour, soit environ \$4. Les réfugiés sont payés 5 000 pesos mais certains mexicains essaient de les faire travailler pour 2 000 ou 3 000 pesos par jour. Alors, pas étonnant qu'ils maugréent!»

Le gouvernement songe donc à mettre sur pied, avec l'aide du HCR, des micro-industries qui permettraient d'intégrer les réfugiés à l'économie régionale tout en améliorant leur sort. Un projet de restauration forestière est en préparation et il donnera du travail à 30 000 personnes, dont la moitié seront des réfugiés. Un autre projet, celui de reconstruire les sites archéologiques mayas d'Edzna et de Bakalar, donnera également la possibilité aux réfugiés non seulement d'améliorer leur revenu, mais encore de renouer avec la culture de leurs ancêtres.

Reste que pour Mateo, même si les indigènes du Chiapas sont de même sang que lui, le retour dans son pays lui trotte dans la tête. «Quand il n'y aura plus la guerre...», dit-il à moitié convaincu. □

La pluie retarde les travaux sur la Métropolitaine

■ À 22h, hier, la longue période des travaux de construction et de réfection de l'autoroute Métropolitaine devait s'amorcer par la fermeture complète des voies de circulation en direction ouest entre les sorties Saint-Michel et Saint-Laurent. Les voies n'ont jamais été fermées parce qu'il pleuvait et qu'on ne peut pas procéder à des opérations de marquage des voies quand il pleut.

Serait-ce un présage d'un été encore plus long que prévu? Ce soir, à 22h, Transports Québec prévoyait fermer les trois voies de circulation en direction est entre les sorties Christophe-Colomb et Saint-Michel, pour les rouvrir à 5h demain matin. Fermeront-elles ou remettra-t-on à ce soir ce qu'on n'a pu faire hier et à demain ce qu'on ne pourra faire aujourd'hui?

La seule chose qu'il était possible de préciser au moment de mettre sous presse, c'est qu'au moins trois voies de l'autoroute seront fermées, une nuit dans une direction et l'autre nuit dans la direction contraire, à partir de ce soir, 22h, jusqu'au lendemain matin, 5h. S'il ne pleut pas.

Ces fermetures partielles de la

voie rapide la plus achalandée de la région de Montréal ont pour but de permettre le marquage de la chaussée en trois voies rétrécies, dans chaque direction. Ce nouveau marquage est nécessaire pour la construction de trois refuges pour automobilistes en panne, à la hauteur des rues Larry et Saint-Denis, en direction ouest, et Chambord, en direction est.

La chaussée sera rétrécie de 85 centimètres au total, ce qui ne devrait pas causer d'inconvénients dans la circulation. Toutefois, lorsque le véritable chantier sera en place, la semaine prochaine, la voie de service de gauche de l'autoroute sera fermée sur une distance de 200 mètres à la hauteur des rues Chambord, en direction est, et Saint-Denis, en direction ouest. Le chantier devrait demeurer là jusqu'au 31 juillet (s'il ne pleut pas trop souvent).

D'autres travaux, plus lourds ceux-là, pourraient causer de véritables cauchemars, au cours de l'été. Il s'agit des travaux d'élargissement de la montée Saint-Michel et de la descente du boulevard Pie-IX, ainsi que des travaux de réfection des voies de correspondance entre les autoroutes Métropolitaine et Décarie.



La neige fond sur le Mont-Royal

La fonte des neiges recouvrant le Mont-Royal a transformé de petites rigoles en véritables torrents qui ont dévalé vers l'avenue des Pins, hier soir, perturbant la circulation à deux intersections. Des employés des Travaux Publics de la Ville ont bien tenté de débloquer un égout, à l'angle de l'avenue du Parc, mais ce dernier n'arrivait simplement pas à fournir à la tâche. Un peu plus à l'ouest, juste à l'entrée de l'hôpital Royal Victoria, à l'angle de la rue Peel, le flot qui dévalait la montagne a provoqué un éboulement de terrain qui a jeté environ 10 centimètres de terre sur la chaussée, forçant la police à détourner la circulation sur l'avenue des Pins, en direction ouest.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-16	-5	Ensoleillé
Outaouais	-8	0	Dégagement
Laurentides	-8	0	Dégagement
Cantons de l'Est	-7	3	Dégagement
Mauricie	-8	0	Dégagement
Québec	-8	0	Dégagement
Lac-Saint-Jean	-17	-5	Dégagement
Rimouski	-10	0	Dégagement
Gaspésie	-10	0	Dégagement
Baie-Comeau	-17	-5	Dégagement
Sept-Îles	-17	-5	Dégagement

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	0	9	
Edmonton	-5	0	
Regina	-2	2	
Winnipeg	-6	-1	
Toronto	11	19	
Fredericton	4	19	
Halifax	3	18	
Charlottetown	3	10	
Saint-Jean	3	12	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	10	27	N.-Orléans	20	28
Buffalo	11	20	Pittsburgh	15	27
Chicago	16	20	S. Francisco	12	18
Miami	23	29	Washington	15	28
New York	12	27	Dallas	15	22

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	10	20	Madrid	6	23
Athènes	6	22	Moscou	0	4
Acapulco	18	33	Mexico	8	25
Berlin	5	22	Oslo	5	8
Bruxelles	13	18	Paris	12	24
Buenos Aires	13	27	Rome	4	23
Copenhague	8	13	Séoul	5	12
Genève	3	19	Stockholm	6	13
Hong Kong	16	23	Tokyo	6	9
La Caire	11	22	Trinidad	21	31
Lisbonne	8	15	Vienne	3	20
Londres	12	19			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres: 366

à quatre chiffres: 3071



13-3-01

Mercredi 29 mars 1989

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Saint-Hyacinthe: cégep de Saint-Hyacinthe, salle l'Evasion, no 1315, 3000, rue Boulé-Douville, de 10 h à 16 h 30;
- à Hull: Université du Québec à Hull, 285, boulevard Alexandre-Taché, gymnase, de 12 h 30 à 19 h;
- à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville: organisée par le Club Optimiste Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, salle municipale, 3100, rue Principale, sortie 115, de 14 h 30 à 20 h 30.

Se procurer une arme blanche à Montréal ? Un jeu d'enfant...

DANIELLE BONNEAU

■ Pour Alexandre et Charles, tous deux âgés de 13 ans, porter une arme est devenu « essentiel ». En ayant un couteau dissimulé dans la poche de leur manteau ou de leur pantalon, ils se sentent en sécurité.

Charles, le plus frêle des deux, raconte qu'il a été accosté trois fois dans le métro par des jeunes qui convoitaient son bien. À deux occasions il n'avait pas d'argent sur lui, et la troisième fois, il avait \$0,25. Il n'a donc pas subi de pertes importantes.

Lundi, ajoute-t-il, il a été approché dans le centre-ville par des adolescents qui aimaient sa montre et le lui ont fait savoir. « Je ne les ai pas regardés dans les yeux, je ne leur ai pas répondu et j'ai continué mon chemin comme si de rien n'était. »

Les deux jeunes garçons, qui étudient au Collège Notre-Dame, ne se sont jamais servi de leur arme. Charles admet qu'il ne sortirait pas gagnant de toute façon. Mais il veut avoir une arme, au cas où la bagarre tournerait vraiment mal. Alors, peut-être...

« Mais il ne faut jamais abuser de cela. Il ne faut pas paniquer pour un rien, surtout de son côté Alexandre. » Et, porter une arme, c'est palpitant, reconnaît-il.

Charles a d'ailleurs une collection d'armes. Il a quatre couteaux et un pistolet à air comprimé, achetés dans un magasin de surplus d'armée. Son père était avec lui quand il a acheté son pistolet. Il est prêt à payer jusqu'à \$40 pour un couteau, s'il trouve qu'il a une belle forme. Les couteaux « de ville », précise-t-il, coûtent entre \$10 et \$20.

Alexandre, qui possède lui aussi un pistolet à air comprimé (qu'il a l'intention d'utiliser à la campagne, pour faire du tir) et quelques couteaux, a également l'assentiment de ses parents. Mais



PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Quelques-unes des armes en circulation parmi les jeunes.

quand il a acheté sa première arme, il a eu une conversation sérieuse avec eux.

Selon lui, c'est plus facile de se procurer des armes dans certains endroits que dans d'autres.

« Dans les magasins Canadien Tire, par exemple, c'est plus contrôlé, dit-il. Les vendeurs nous regardent avec des grands yeux, même si nos parents sont avec nous, et nous demandent pour quoi on veut une arme. Dans d'autres magasins, comme les surplus d'armée, on va nous vendre n'importe quoi. Quand j'ai acheté mon fusil, ils m'ont demandé si j'avais 14 ans. J'ai dit oui, et ils n'ont jamais exigé de voir une carte d'identité. »

Les couteaux ne peuvent être vendus à un adolescent de moins de 14 ans. Et les pistolets à air comprimé ne peuvent être vendus à des clients âgés de moins de 16 ans.

M. Claude Descoteaux, gérant d'un magasin Canadien Tire situé rue Iberville, soutient que depuis deux semaines, la politique interne du commerce, déjà stricte en ce qui a trait à la vente d'armes blanches, est encore plus sévère.

Mme Esther Weber, propriétaire du magasin Surplus d'armée Snowdon, situé sur le Chemin de la Reine Marie, affirme elle aussi être stricte. Des petites affiches ont été collées juste au-dessus de la vitrine mettant en montre les

couteaux et les pistolets à air comprimé, avisant les jeunes qu'ils doivent avoir respectivement 14 ans et 16 ans pour se les procurer. Les couteaux, très variés, y sont vendus à partir de \$6,95.

Mais, pour les jeunes, à peu près n'importe quoi peut devenir une arme.

À l'école secondaire Louis-Joseph Papineau, par exemple, divers objets d'usage domestique figurent parmi la vingtaine d'armes saisies depuis le début de l'année: une chaîne de bicyclette, un foret (instrument de métal servant à percer le bois ou le métal), un marteau de débosselage, des couteaux de cuisine, une pointe de compas, et une corne à chaussure. Les couteaux les plus populaires demeurent sans contredit les couteaux à cran d'arrêt. Un pistolet de départ et un pistolet à air comprimé ont également été confisqués.

« C'est très facile pour les jeunes de se procurer des armes. Quand on en saisit une, c'est la plupart du temps une révélation pour les parents, soutient M. Wilfrid L'Italien, directeur de l'école située dans le quartier Saint-Michel, qui comprend environ 1400 élèves. Les jeunes disent qu'ils veulent se protéger. Ils veulent aussi, dans certains cas, montrer leur arme à leurs amis. Ils les laissent dans leur casier ou dans leur sac. »

Par ailleurs, M. Pierre Gosselin, directeur-adjoint au cheminement particulier des élèves en difficulté d'adaptation sociale et d'apprentissage estime que la majorité des jeunes qui s'arment veulent prévenir les coups.

« Je ne pense pas qu'ils aient l'idée préméditée de se servir de leur arme. Mais, régulièrement, les adolescents se retrouvent en situation de conflit. Quand ils sont armés, une chicane d'abord anodine peut devenir beaucoup plus grave », précise-t-il.



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Pare-brise fracassé, rétroviseur brisé, matériel renversé: un des autobus d'écoliers qui a subi les assauts des vandales.

Des vandales saccagent une centaine d'autobus d'écoliers à St-Hubert

PIERRE BELLEMARE

■ Personne ne s'explique encore les motifs des auteurs des actes de vandalisme qui ont saccagé une centaine des 153 autobus de la compagnie Scobus Saint-Hubert Inc., boulevard Sir Wilfrid-Laurier, à Saint-Hubert, au cours du congé de Pâques.

Le sergent Jacques Lachaine, de la sûreté municipale de Saint-Hubert, a observé l'inscription du mot « twins », signifiant « jumeaux » en anglais, dans plusieurs des véhicules dont les vitres ont été fracassées, les radiateurs perforés, les rétroviseurs arrachés et les pneus crevés.

« Mais rien ne nous indique l'identité des auteurs de cette inscription qui, selon des policiers de la CUM, constitue la signature d'un groupe de jeunes terroristes montréalais. Bien sûr, n'importe qui peut utiliser cette inscription pour signer ses méfaits », dit le sergent Lachaine.

Quant à la directrice générale de Scobus Saint-Hubert, Mme Francine Poirier, elle dit également ignorer qui aurait pu se livrer à de tels actes de vandalisme « absolument gratuits ».

« Nos employés viennent de signer une entente de principe et ils seront invités la semaine prochaine à signer leur nouveau contrat de travail », précise-t-elle.

Le sergent Lachaine renchérit: « Pour l'instant, nous ne soupçonnons aucun des employés de Scobus Saint-Hubert. Il est vrai que cette compagnie fermera son atelier de mécanique en juin pour recou-

rir à la sous-traitance, mais seul un des mécaniciens touchés a refusé de se recycler comme chauffeur d'autobus. Il a préféré s'engager ailleurs ».

Fort taux d'absentéisme

« Pour le moment, le mystère persiste », a poursuivi le sergent Lachaine, chargé d'élucider l'affaire qui est aussi énigmatique aux yeux de Mme Poirier.

Celle-ci a fait savoir qu'une équipe d'urgence a été formée pour remettre en état de rouler, dès ce matin, tous les véhicules touchés par les vandales durant le congé pascal.

Environ 12000 des 15000 élèves que transporte Scobus Saint-Hubert durant l'année scolaire ont subi les inconvénients de cet épisode.

Ainsi, hier matin, la plupart des autobus d'écoliers de Scobus Saint-Hubert étant hors d'usage, on a observé un fort taux d'absentéisme dans toutes les écoles de la commission scolaire régionale Chamby, de la commission scolaire régionale protestante South Shore, ainsi que dans quatre institutions spécialisées. Pris au dépourvu, les jeunes sont restés à la maison après avoir attendu en vain leur autobus.

« Dans des écoles comme Gérard-Filion, André-Laurendeau et Mgr-Parent, on a constaté environ quinze p. cent d'absences. Le taux d'absentéisme habituel est généralement de cinq p. cent », confie Mme Jocelyne Alarie, de la commission scolaire régionale Chamby.

Par ailleurs, Mme Poirier évalue à \$250000 les dégâts faits aux autobus.

Le sergent Lachaine poursuit son enquête.

Le conseil municipal de Montréal comptera 11 membres de moins après les élections

MARIANE FAVREAU

■ Le conseil municipal de Montréal, le plus gros en Amérique du Nord avec ses 58 conseillers municipaux, se dégonflera légèrement aux élections municipales de l'an prochain pour compter 47 conseillers.

Onze districts électoraux disparaîtront donc de la carte électorale, ce qui ne va pas sans soulever des protestations chez les conseillers qui en ont été informés hier.

Tous les districts, sauf huit, sont touchés par ce remaniement de la carte électorale. Ainsi Pointe-aux-Trembles comptera deux districts au lieu de trois (ce lui de la Rousselière disparaît). Villieray et Saint-Michel en auront six plutôt que huit; Octave-Cremazie et Jarry sont fondus; Jean-Rivard disparaît.

Rosemont et Petite Patrie compteront sept élus au lieu de huit (Jean-Talon et Saint-Edouard ne feront qu'un); Mercier et Hochelaga, six plutôt que huit; Mont-Royal et Centre sud en perdent également deux. Le district Saint-Jacques, par exemple, est amputé à l'ouest et se fond, au nord, avec Plateau Mont-Royal. Jeanne-Mance et

Saint-Jean-Baptiste ne font plus qu'un.

Le secteur Côte-des-Neiges et N.D.G. en gagnent deux; le sud-ouest en perd un. Ainsi, les districts Décarie et N.D.G. sont réunis en un seul, tout comme Côte-des-Neiges et Mont-Royal, ainsi que Saint-Henri et Saint-Paul.

Coincidence? Trois des quatre districts des conseillers RCM dissidents sont jumelés à un autre (Jean-Talon, Mont-Royal et Décarie).

À Montréal, cette réduction du conseil municipal a des allures de révolution puisqu'on avait l'habitude, notamment à cause des annexions successives, de rajouter des districts plutôt que d'en retrancher.

Cette révision de la carte électorale est imposée par la loi, l'année qui précède les élections municipales. Elle vise à équilibrer les districts dont 21 ont maintenant trop ou pas assez d'électeurs, indique le greffier de la ville et président des élections, M. Léon Larberge.

Avec M. Fernand Carmelle, superviseur de la carte électorale, il expliquait hier: « On a tenté de rester le plus près possible des 58 districts actuels en revisant la carte. Et cela en respectant les enti-

tés naturelles et les arrondissements. »

La loi exige, à Montréal, entre 30 et 90 districts, chacun ayant un nombre semblable d'électeurs, avec un écart ne dépassant pas 15 p. cent de la moyenne. Avec la nouvelle carte, les districts auront entre 14000 et 16600 électeurs.

Les arrondissements

En plus des critères imposés par la loi, le maire avait demandé aux fonctionnaires que la carte respecte les neuf nouveaux arrondissements de Montréal.

Et c'est là-dessus que certains conseillers fondent leurs critiques. « Nous n'avons jamais été consultés, ni les conseillers, ni la population, sur la carte des arrondissements que le comité exécutif a décidée seul, indique le conseiller Pierre Goyer. Et maintenant, la nouvelle carte électorale découle de cette carte des neuf arrondissements. »

Le conseiller Rotrand estime que les critères qui divisent la

ville en 47 districts électoraux ne sont pas clairs. « Je trouve étrange la coïncidence: on décide de réduire le nombre de conseillers au même moment où l'on augmente leurs salaires. On semble donner d'une main ce qu'on retire de l'autre. »

M. Michael Fainstat, explique que le comité exécutif qu'il préside, n'a rien à voir dans la confection de la carte électorale qui relève du président des élections.

La seule intervention de l'exécutif dans ce processus, a-t-il soutenu, c'était de choisir l'augmentation ou la réduction du nombre de districts. « Le maire a choisi de le réduire, et de respecter si possible les arrondissements. » M. Fainstat assure que la faible baisse du nombre de conseillers n'a absolument rien à voir avec leurs augmentations de salaires.

Par ailleurs, le greffier a indiqué qu'il « aurait été difficile de réduire davantage le nombre de districts électoraux si l'on voulait respecter les critères imposés par la loi et les limites des arrondissements ».

Dorénavant, on pourra vendre des livres et autres marchandises sur les trottoirs

JEAN-PAUL SOULIÉ



Michel Grenier est content de pouvoir étaler ses livres sur le trottoir.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

■ Michel Grenier, un libraire établi dans l'ouest, rue Sherbrooke, était très heureux hier après-midi lorsqu'il a appris qu'après plus d'un an de lutte acharnée, il pouvait enfin sortir deux petites tables sur sa portion de trottoir pour y étaler ses bouquins.

Cette nouvelle liberté représente pour ce libraire, comme pour des milliers de commerçants sur le territoire de la CUM, une possibilité d'accroître sensiblement leurs affaires.

Ce qui semblait être un règlement municipal n'en est pas un, et maintenant, la littérature va pouvoir prendre l'air, ainsi que les chaussures, les sacs de dame, les fruits et les légumes, les robes légères.

La police de la CUM et les petits commerçants au détail s'affrontaient. Interdiction était faite à ces derniers d'étaler leurs marchandises hors de leurs magasins, même si la portion de trottoir qu'ils occupaient alors leur appartenait en propre et n'était jamais entretenue par la ville de Montréal.

Le 9 mars, le juge Régent F. Paul de la Cour supérieure, décidant en appel d'un jugement de la Cour municipale rendu par le juge Raymond Verreault le 22 juin 1988, confirmait le fait que la ville de Montréal n'avait pas le droit

de prohiber l'étalage extérieur sur le domaine privé. Le juge Raymond Verreault reprenait, en juin 88, une décision rendue le 30 septembre 1986 par le juge Micheline Corbeil-Laramée dans le dossier contre Chaussure Mérie, du 6539, rue Saint-Hubert, à Montréal.

Me François Daigle a travaillé sur ce dossier. Il en connaît les détails et l'importante distinction que le juge Régent Paul a dû clarifier au sujet des fleurs naturelles, permises, et des fleurs artificielles, interdites, d'étalage extérieur. En Cour municipale comme en Cour supérieure, la ville de Montréal était déboutée dans sa cause contre la compagnie 23281546 Québec inc dans le dossier 500-36-00561-889 de la Cour supérieure.

La ville de Montréal aurait pu en appeler de la décision de la Cour supérieure. Elle avait jusqu'au 24 mars pour le faire.

Il reste que la ville de Montréal devra maintenant régler le droit des commerçants d'étaler à l'extérieur de leurs boutiques. Le libraire Michel Grenier espère qu'il y aura beaucoup de gens qui voudront donner leur avis sur cette réglementation. « Vous savez, il ne faut pas avoir trop peur du vol, dit-il. La semaine dernière, un jeune homme est venu me donner cinq dollars. Il m'a dit qu'il me les devait pour deux bouquins qu'il m'avait volés il y a un an et demi! »

L'ex-maire Jean Drapeau recevra une pension plus généreuse

MARIANE FAVREAU

■ Monsieur Jean Drapeau, qui fut maire de Montréal pendant 29 ans, devrait toucher sous peu une pension un peu plus substantielle de la ville. Il recevra \$52403, au lieu des \$24000 qu'on lui verse actuellement.

Cette pension sera rétroactive au 1er janvier 1987. Et à partir de 1990, elle sera faiblement indexée. À son décès, sa veuve pourra continuer de toucher 60 p. cent de cette pension.

La pension de l'ex-maire Drapeau était régie par la charte de Montréal qui prévoyait que le maire pouvait toucher une pension de \$24000 après 15 ans d'exercice de sa fonction. Il y contribuait par une cotisation de 5,5 p. cent de son indemnité de maire, qui était de \$26667 par an.

Cette pension avait été jugée mince envers celui qui avait dirigé la ville pendant de si longues années. Une nouvelle loi, adoptée en 1988, prévoit maintenant des pensions plus généreuses pour les élus municipaux.

Aussi, le conseil municipal s'approprie-t-il à demander à l'Assemblée nationale un amendement à la charte de la ville pour

plus que doubler la pension de M. Drapeau. Cet amendement tient compte de la nouvelle loi sur le régime de retraite des élus municipaux.

C'est également en vertu de cette même loi que le maire actuel et les conseillers municipaux adopteront, à leur réunion de demain soir, un règlement qui leur donnera des pensions beaucoup plus substantielles.

Mais ils devront verser une cotisation plus élevée, probablement 8,2 p. cent de leur traitement (excluant l'allocation de dépenses), la ville comblant la différence jusqu'à 10 p. cent.

Les conseillers pourront toucher, au moment où ils quitteront le conseil municipal, une pension n'excédant pas 70 p. cent du traitement de leurs trois meilleures années.

Ceux qui ont été conseillers municipaux depuis 1975 pourront racheter des années antérieures jusqu'à cette date.

C'est également à cette assemblée de jeudi que le conseil adoptera les augmentations de salaire du maire, des membres du comité exécutif et des conseillers municipaux, rendues publiques récemment.

Ce qui rendra leur pension d'autant plus intéressante.

Secteur public: la CSN part en campagne de mobilisation sans trop parler de grève

SUZANNE DANSEREAU
Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Même si un affrontement paraît inévitable entre les employés du secteur public et le gouvernement, la CSN ne prévoit pas pour l'instant de recourir à la grève pour appuyer ses revendications. D'autant plus qu'on ne connaît pas encore la date des élections provinciales.

«Les facteurs à considérer dans notre stratégie sont multiples et le déclenchement des élections en est un», admettait hier la vice-présidente de la CSN Monique Simard, venue à Québec pour annoncer la tenue d'une vaste campagne de mobilisation qui débute aujourd'hui à travers la province.

Si des élections avaient lieu au printemps, cela pourrait perturber les négociations avec le secteur public, croit-on à la CSN. Ces négociations, qui ont débuté en janvier dernier, pourraient être suspendues jusqu'à l'automne et pourraient traîner.

Si, toutefois, les élections avaient lieu à l'automne, un règlement pourrait survenir d'ici là. «C'est notre objectif, expliquait hier le coordonnateur des négociations François Lamarche. Si nous réglons d'ici l'automne, ce sera peut-être les négociations les plus serrées et les plus courtes que nous aurons eues car normalement les négociations durent un an et demi.»

Les discussions pour le renouvellement de la convention collective des 300 000 employés du secteur public et parapublic ont commencé en janvier dernier.

La CSN, qui représente 125 000 employés oeuvrant dans les do-



Monique Simard, vice-présidente de la CSN

TELEPHOTO PC

maines de l'éducation, de la santé, des services sociaux et dans quelques autres organismes gouvernementaux, se dit insatisfaite de la tournure des négociations.

Ecart considérable

«Comme il l'a fait lors des négociations précédentes, le gouvernement attend à la dernière minute, à minuit moins cinq, pour régler et c'est cela qui crée les conflits», déplore Mme Simard.

L'affrontement apparaît inévitable dans la mesure où l'écart est grand entre l'offre salariale du gouvernement et la demande syndicale. Alors qu'il prévoit une augmentation de 6 pour cent de ses dépenses, le gouvernement n'offre que 4 pour cent — \$400 millions — à ses employés pour la première année, tandis que la CSN réclame 8 pour cent pour la

première année et 7 pour cent pour les deux années subséquentes.

La CSN justifie ses demandes en invoquant la bonne santé des finances au Québec et en rappelant que depuis 1982, les employés du secteur public ont subi des baisses salariales importantes — 20 pour cent la première année — et des gels. Si bien qu'ils ont perdu, entre 1982 et 1987, 13,8 pour cent de leur pouvoir d'achat, alors que la moyenne pour le secteur privé se chiffre à 9,5 pour cent (de perte du pouvoir d'achat).

Pour sensibiliser la population à ces données et motiver ses membres, la CSN entreprend une vaste tournée à travers le Québec, dont le titre sera «Cela prend plus que du cœur».

Pour Mme Simard, la population doit réaliser que la situation se dégrade dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Et que les conditions «abominables» dans lesquelles les employés, notamment les infirmières, doivent faire leur travail y sont pour beaucoup.

Sauf que, avant de penser à faire la grève, la CSN devra «légitimer» ses demandes auprès de la population, estime la vice-présidente de la CSN.

«Nous devons faire la démonstration auprès de la population que les gens du secteur public, c'est du monde ordinaire qui font des jobs ordinaires, mais qui sont importants, utiles pour la société et que les conditions dans lesquelles on leur demande de les faire sont devenues insupportables.

«Au début des années 80, on a tenté de faire croire que les employés du secteur public étaient des privilégiés et vivaient au crochet de la société. Aujourd'hui, les travailleurs et travailleuses du domaine public québécois gagnent la même chose ou beaucoup moins que les employés du secteur privé et si on compare leurs salaires avec les fonctionnaires des autres provinces, ils sont plutôt dans la deuxième moitié basse que la première moitié haute», a-t-elle poursuivi.

La campagne de sensibilisation — qui prévoit plusieurs actions, dont des séances de piquetage symboliques — sera le principal moyen de pression pour les employés.

Mais si les négociations pient malgré cette sensibilisation, la CSN n'écarte pas l'éventualité d'une grève, a prévenu Mme Simard.

Le dossier de l'équité salariale piétine

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Après sept mois de négociations, le dossier de l'équité salariale piétine parce que le gouvernement refuse d'admettre qu'il y a de la discrimination entre les hommes et les femmes au sein de la fonction publique.

C'est ce qu'ont soutenu hier la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, et le coordonnateur des négociations pour la centrale syndicale, M. François Lamarche.

Le gouvernement «refuse de comprendre» une situation qui est pourtant évidente, déplorent ces deux dirigeants. Et le changement de ministre, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, n'a pas eu de conséquences positives, estime M. Lamarche.

La CSN croit pourtant que le dossier de l'équité salariale est un des dossiers les plus légitimes qu'elle a eu à piloter.

Il est légitime aux yeux de Mme Simard qu'on se demande, par exemple, pourquoi une physiothérapeute gagne moins qu'un éducateur physique, ou qu'une infirmière gagne moins qu'un technicien en informatique, même si les deux ont le même niveau de scolarité.

L'équité salariale — le fait de donner un salaire équivalent pour un travail équivalent — coûterait cher au gouvernement. La CSN évalue le coût à \$460 millions.

Mais elle suggère au gouvernement d'échelonner cette dépense sur quatre ans, à raison d'environ \$100 millions par année.

L'écart entre les salaires varie entre 2 pour cent et 18 pour cent, selon les catégories d'emploi. Le pourcentage de 18 pour cent va pour les infirmières qui ont un baccalauréat en nursing. Si le gouvernement acceptait de leur donner l'équité salariale, cette catégorie d'infirmières recevrait une augmentation de salaire de 18 pour cent plus l'augmentation de traitement qu'on leur consentira à la suite des négociations générales dans le secteur public.

Le gouvernement a manifesté une ouverture dans le dossier de l'équité salariale l'an dernier lorsqu'il a signé une entente avec la CSN visant à amorcer les négociations dans ce secteur six mois avant les négociations générales du secteur public.

Mais en même temps, le gouvernement refuse de reconnaître qu'il y a en fait discrimination. Plusieurs causes sont devant la Commission de la fonction publique et l'absence de discrimination est l'argument principal des procureurs du gouvernement.

Pour la CSN, le dossier, qui traîne depuis 1982, est prioritaire. Selon Mme Simard, le gouvernement devrait suivre l'exemple de l'Ontario qui a instauré une politique d'équité salariale touchant les secteurs privé et public et obligeant les entreprises à mettre de côté 1 pour cent de leur masse salariale dans un fonds destiné à éliminer la discrimination.

Au Québec, on ne va pas aussi loin puisque les pourparlers ne touchent que le secteur public.

ÉPARGNEZ 40\$

IMPERS LÉGERS

Modèle droit en poly-coton de coupe très ample. Utile lorsqu'il pleut ou lors de belles journées ensoleillées du printemps. Non doublé. Beige seulement. Tailles 36 à 44, moyenne.

Rég. 140 \$

Solde
99⁹⁹\$

Retouches moyennant léger supplément sur vêtements en solde.

TOUT POUR LUI, À BON PRIX

Carrefour Angers 365-1070
Galerie d'Anjou 351-6810
Carrefour Laval 681-9213
Centre Laval 688-6292
Complexe Desjardins 281-1611
Place Ville-Marie 661-3990
Place St-Hubert 273-6392
Télécommande pour la télévision du magasin, sur demande.

SAUVÉ

COURS ACCÉLÉRÉS JOUR/SOIR OU SAMEDI/DIMANCHE

INTRODUCTION PC (DOS)	1 JOUR	\$125
WORDPERFECT 4.2 OU 5.0	2 JOURS	\$195
WORDPERFECT AVANCE	2 JOURS	\$195
WORDPERFECT TRANSITION 4.2 À 5.0	1 JOUR	\$125
LOTUS 1-2-3	2 JOURS	\$195
LOTUS 1-2-3 AVANCE	2 JOURS	\$195
DBASE III PLUS	2 JOURS	\$195
DBASE III PLUS AVANCE	2 JOURS	\$195

*** AUTRES COURS DISPONIBLES ***

INTERNATIONAL INC., 1055, BEAVER HALL 878-9188 local 24

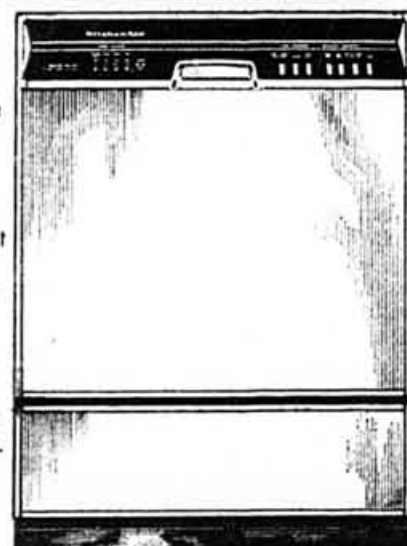


LE CALME

dans votre cuisine grâce au lave-vaisselle
Superba ULTRA-SILENCIEUX de

KitchenAid®

- SI CALME... vous pouvez répondre au téléphone ou écouter la télévision pendant qu'il fonctionne.
- SI PRATIQUE... l'unique système breveté de filtration triple KitchenAid élimine complètement le rinçage à la main.
- SI EFFICACE... le système exclusif de lavage à plusieurs niveaux "Sure-Scrub" KitchenAid assure un lavage parfait chaque fois.
- SI COMPLET... il faut voir le lave-vaisselle Superba ultra-silencieux pour connaître toutes ses caractéristiques exclusives.



PARCE QUE LA QUALITÉ DOIT SE VOIR...
ET NON S'ENTENDRE.

Voyez les appareils ménagers KitchenAid® chez

RACHAND INC. BISSONNETTE

LAVAL
1940, des Laurentides
Pont-Viau, Laval
688-5154

MONTREAL
4360, rue Papineau
522-3201

CÔTE ST-LUC
6120, chemin Côte St-Luc
485-6262

CONDOMINIUMS SANS PAREILS

le Carrington

Surveillez
le journal
de samedi

Québec est d'accord pour réduire le travail à temps partiel dans les hôpitaux

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

■ Le gouvernement du Québec ne croit pas que l'amélioration du sort des infirmières et infirmiers passe par une augmentation de salaire supérieure à celle de 4 p. cent qu'offre l'État aux 312 000 travailleurs des secteurs public et parapublic.

En effet, le secrétaire associé au Conseil du trésor et négociateur en chef, M. Michel Crête, est plutôt d'avis qu'il importe avant tout d'améliorer les conditions d'exercice du travail du personnel infirmier, «de façon à rendre cette profession plus stable et plus attrayante pour les intéressés».

Au plan monétaire, Québec en reste à sa proposition de 4 p. cent pour tous les groupes de travailleurs.

Le négociateur du gouvernement est parfaitement d'accord avec les syndicats quant à la nécessité de renverser la tendance actuelle de faire appel à des employés surnuméraires pour tout remplacement. Cette catégorie d'employés forme présentement 60 p. cent des effectifs, contre 40 p. cent d'infirmiers permanents.

La situation s'est à ce point détériorée, selon M. Crête, qu'elle nécessite une discussion «la plus éclairée possible» entre tous les intéressés: représentants du gouvernement, des hôpitaux et des infirmières et infirmiers, de manière à trouver un ensemble de mesures qui aideraient à rendre la profession plus intéressante.

Des hypothèses

Parmi les solutions auxquelles songe Québec, il en est qui sont susceptibles d'être soulevées dans le cadre des négociations actuelles.

D'abord, faire passer de 40 à 60 p. cent le nombre des emplois permanents, en constituant des équipes volantes d'employés permanents sur lesquels on pourrait compter pour effectuer les remplacements. Ces équipes ne se promèneraient pas d'un hôpital à l'autre, mais resteraient toujours dans le même établissement. Cette formule aurait l'avantage de faire appel à du

personnel déjà familier à un centre hospitalier ou même à l'un ou l'autre des départements.

Précisant que cette formule avait déjà été étudiée lors des précédentes négociations, M. Crête a indiqué qu'on pourrait également revoir, dans certains hôpitaux, les horaires de travail. «Par exemple, au lieu de travailler cinq jours suivis de deux jours de congé, on pourrait songer à sept journées de travail de dix heures contre sept journées de congé, ce qui n'impliquerait pas de remplacement mais du travail accompli par des employés permanents. On pourrait également, lorsque du remplacement est nécessaire, faire compléter la semaine d'un surnuméraire par d'autres travaux de remplacement, de telle sorte qu'il travaillerait une semaine complète», suggère-t-il.

La profession d'infirmière n'est plus très courue comme l'a démontrée Le Point, à Radio-Canada, passant de la quatrième à la 91^e position auprès des étudiantes quand vient l'heure du choix de carrière.

M. Crête ne cependant les allégations qui sont souvent faites selon lesquelles le traitement salarial des infirmières et infirmiers du Québec serait considérablement en retard sur celui qui est en vigueur en Ontario.

«Le taux minimum horaire payé aux infirmières québécoises se situait au septième rang des provinces, en 1988, avec un écart variant de 22 p. cent (à la baisse) avec l'Ontario, et de 1,6 p. cent avec le Manitoba. Quant au taux maximum, le plus en cause parce que finalement tout le monde se retrouve un jour en haut de l'échelle, seul l'Ontario dépassait le Québec, de 4,5 p. cent. L'Alberta garde le même salaire qu'au Québec».

Si ce métier est si peu attrayant, cela semble notamment attribuable au fait qu'une nouvelle diplômée (on y retrouve généralement des femmes) n'a d'autre choix, pour travailler, que de se retrouver sur une liste d'appel, pour des horaires de nuit ou de soir, et il faut compter des années avant que ces conditions ne changent.

La grande majorité des ambulances sont conçues comme des «cantines mobiles»

GEORGES LAMON

■ Il y a quelques mois, une ambulance qui répondait à un appel au pénitencier de Laval, s'est renversée dans un fossé à la suite d'une crevasse. Sous l'impact, toute la partie arrière du véhicule s'est déboîtée. Heureusement, les ambulanciers s'en sont tirés indemnes.

Une autre fois, c'est une ambulance qui perdait sa porte arrière en cours de route. Il est même arrivé qu'un véhicule prenne feu à la suite d'une défectuosité du circuit électrique plus ou moins rafistolé.

«La grande majorité des quelque 500 ambulances qui circulent au Québec ont été conçues comme des cantines mobiles et de manière artisanale, dans le genre à assembler soi-même», a affirmé hier à La Presse, M. Léger Lloyd.

Ce dernier étudie depuis environ deux ans toute la question de la sécurité des ambulances pour le compte du Regroupement des travailleurs ambulanciers du Québec (RETAQ). Et, 60 des 70 ambulances qui roulent dans la région de Montréal, ne répondent pas aux critères technologiques et médicaux, ni aux normes de sécurité auxquelles on devrait s'attendre de tels véhicules spécialisés.

Pas de norme précise

Par ailleurs, toujours selon M. Lloyd, actuellement au Québec il n'existe aucune norme précise gouvernementale pour ces véhicules spécialisés. De sorte qu'on doit s'en tenir à celles édictées par la Régie de l'assurance-automobile du Québec (pour l'aspect véhicule comme tel), et par le ministère de la Santé et des Services sociaux (pour l'aspect équipement médical).

«Depuis déjà un an, a expliqué M. Lloyd, qui est aussi vice-président santé et sécurité du RETAQ, le ministère étudie la possibilité d'établir au Québec les normes américaines des ambulances, considérées comme très strictes. Nous attendons toujours que le Bureau de normalisation du Québec émette ses recommandations.»

Selon M. Lloyd, aucun châssis de ces véhicules n'a été conçu pour le type de transport auquel on le destine, avec suspension et système de freinage améliorés. Ce sont en fait des véhicules de transport qui ont tout simplement été aménagés de façon bien artisanale. Seul Ford fabrique ac-



M. Gilles Blais, président de la CTSAM, montre les interstices par lesquels l'eau s'infilte dans l'ambulance.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

tuellement des châssis spécialement conçus pour ces véhicules. General Motors et Chrysler se sont également engagés dans une étude de faisabilité de tels châssis.

A la Coopérative des travailleurs du service ambulancier du Montréal métropolitain (CTSAM), créée en octobre dernier, qui a acquis les 80 ambulances de la Compagnie des Pins, on admet l'existence de ce problème et on tente graduellement de le régler.

«Nous sommes conscients du fait que nos véhicules ne sont pas sûrs comme ils le devraient, explique M. Gilles Blais, président de la CTSAM. Nous essayons de les réparer de notre mieux. Nous les suivons de très près.»

La coopérative qui accapare 65 p. cent du secteur ambulancier de la région, Montréal-Laval et West-Island, a acquis déjà quatre

nouveaux véhicules répondant aux normes américaines. Chacun de ces véhicules coûte environ \$90 000, comparativement à \$30 000 pour les ambulances conventionnelles.

«Nous sommes en train de remonter tout notre parc d'ambulances (comportant ambulances et voitures de médecin), assure M. Blais. Prochainement, nous devrions recevoir une première commande de 25 nouveaux véhicules et une autre de 31 par la suite; ils remplaceront les ambulances déshabillées qui seront mises au rancart.»

Au Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM), on est au courant de la situation et on est assuré que le système devrait s'améliorer avec l'entrée en vigueur de la loi 35 créant la Corporation d'Urgences Santé.

«Depuis déjà deux ou trois ans, le problème a été pointé du doigt par le CSSMM, a admis Mme Suzanne Thomas, consultante en relations publiques pour l'organisme. Actuellement nous devons nous en tenir aux normes gouvernementales.»

PRO CONCEPT
GOLF & TENNIS

Conseils des professionnels C.P.G.A.

• SPÉCIAUX SUR NOS RAQUETTES ET BÂTONS DE GOLF

• LEÇONS DE GOLF
• CONSEILS PROFESSIONNELS C.P.G.A.
• SALLE DE PRATIQUE

• ARTICLES GOLF ET TENNIS
• RÉPARATION SUR PLACE
• CORDAGE DE RAQUETTES

155, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
Tél.: 662-6161
Service de planification de tournoi



UN APPUI MASSIF DE LA POPULATION A LA PETITION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS EN GARDERIE

Pétition

Les travailleuses et travailleurs des garderies du Québec gagnent en moyenne 14 000\$ par année pour un travail professionnel auprès de la petite enfance, notre richesse collective. Elles ont besoin de salaires décents mais ce ne sont pas les parents qui pourront le leur fournir, eux qui payent déjà jusqu'à

185\$ par jour dans une garderie sans but lucratif. Certains retirent même leur enfant de la garderie parce qu'ils n'ont plus les moyens de payer.

Pour assurer la survie des garderies, une seule solution: des fonds gouvernementaux.

Nous, soussigné-e-s, demandons au gouvernement du Québec qu'il assume ses responsabilités face aux enfants du Québec en:

1. Assurant des salaires décents aux travailleuses et travailleurs de garderies.
2. Fixant une limite à la contribution des parents.
3. Finançant un réseau de garderies sans but lucratif.

Region du Bas-St-Laurent	Region de la Gaspésie	Region des Laurentides	Region de Québec	Region de Shawinigan	Region de Thérèse
Lucien Gagnon Valérie Gosselin Dorinda Chamberland Raymonde Bernier Denise Veve Paul Poirier Yves Richard Anne Dumas Denis Bouchard Fernand Bouchard	Gilviane Martin Daniel Simola Normand Duford Marie Chagnon Regiane Poirier Benoît Bouchard Huguette Aube Claire Vézina Johanne Bérubé Hélène Chénier	Robert Olivier Jean Flouge Claudette Neault Agathe Rondeau André Cyr Gibet Bélanger Diane Choquet Violante Gagnon Marie-Paule Côté Dominique Duhaime	Paul Derron Anne Bouchard Gisèle Gauthier Nancy Paquet Eddy J. Paquet Nancy Gauthier Benoît Bouchard Celine Lévesque Johanna Faucher Dany Jacques Rachel Bailey	Jean-Rock Boudreau François Piquin Jean Beliveau Maurice Veillette Gerald Trudel Jacqueline Marchand Marcel Houle Jean-Yves Beauregard Daniel Dubois Claude Turcotte	Hélène Gauthier Claire Bouchard Jeanne Houle Marie-Anne Vanier Marie-Paule Chénier Thérèse Faucher Nathalie Bouchard Maurice Gauthier Nathalie Houle Nathalie Bouchard
Region des Bas-Francis	Region de Granby	Region de Montréal	Region de Richelieu-Yamaska	Region de Sherbrooke	Region de Trois-Rivières
Celine Lemieux Françoise Bouchard Diane Laverie Rene Labaree Patricia Bouchard Lise Gagnon-Doyon Nicole Fréchette Yves Royceau Elaine Bani Michelle Bouchard	Danielle Bouchard Lise Bouchard Silvia Bouchard Jacques Poirier Gisèle Houle Nathalie Gauthier François Piquin Laurianne Lussier Noël Gauthier Lorraine Bouchard	Durand Joye Ana Pina Louise Poirier Mouque Thomas Jorge Pina Jacqueline Lussier Valérie Bouchard Mira S. Lussier Tum Bouchard Bonnie Marguin	Suzanne Bouchard Jacqueline Trudelle Jean Charpentier Jacques Sansregret Patricia Bouchard Alain Bouchard Stephanie Hébert Michel Hébert Francine Maréchal Guine B. Charpentier	Bernard Lapointe Lise Bouchard Michelle Pelletier Philippe Drapeau Lise Bouchard Janice Aldrich Gabrielle Bouchard Huguette Bouchard Pierre Gauthier Regiane Bouchard	Chantal Pelletier Doris Desrosiers Hélène Tremblay Sylvie Tremblay Hélène Dumas Denise Poirier Cécile Martin Michelle Bouchard Cécile Bouchard Denise Bouchard
Region de la Côte Nord	Region du Haut-Richelieu	Region du Nord-Ouest	Region du Saguenay-Lac-St-Jean	Region de Sorel	Region du Sud-Ouest
Claudette Piquin Sonia Aubin Sylvie V. Bouchard Michelle Robitaille Guy Levesque Sylvie Gauthier Janet Rous Dany St-Onge Claire Levesque Denis Poirier	Josée Bouchard Denise Côté Pierre Dorais Louis Gauthier Jeanne Bouchard Lise Dufort Francine Piquin Linda Gauthier Yves Pina Nathalie Bouchard	Shirley Carter Viviane Bouchard Lina Dion Denis Paquet Sylvie Piquin Jean Fontaine Denis Richard P. St-Onge R. Bouchard Bernard Piquin	André Bouchard Celine Jean Sylvie Villeneuve Louis Gauthier Murielle Villeneuve France Dufort Bruno Tremblay Sonia Henry Dany Piquin Michel Gauthier	Louise Côté Marcelle Lussier Rita Paul-Henri Francine Chénier Claire Bouchard Hélène Dumas Murielle Lussier Louise Bouchard Cécile Bouchard Cécile Bouchard	Hugo Gauthier Lise Gauthier Michelle Gauthier Robert Gauthier Gisèle Piquin G. Piquin Yvonne J. Gauthier Cécile Bouchard Sonia Gauthier Lysine Gauthier
Region de Drummondville	Region de Laval	Region de l'Outaouais	Region de Sept-Îles	Region du Sud-Ouest	
Regiane Lussier Cécile Piquin Huguette Piquin Lise Gauthier Raymond Lussier Suzanne Gauthier Suzanne Houle Nicole Bouchard Lise Bouchard Danielle Bouchard	Gisèle Gauthier Nathalie Gauthier Janet Piquin Claudette Bouchard Marie Gauthier Sylvie Gauthier Jacqueline Bouchard Gisèle Bouchard Cécile Gauthier Jacqueline Gauthier	Lise Richer Nicole Bouchard Serge Lussier Claire Gauthier Patricia Bouchard Danielle Piquin Lise Piquin Suzanne Lussier D. Chénier L. Lussier	Louise Landry Jean-Denis Bouchard Odette Vincent Lise Gauthier Waymond Wilson Christiane Bouchard Jean Piquin Patricia Bouchard Valérie Gauthier Suzanne Lussier		

Ainsi que plus de 15,000 autres personnes de toutes les régions du Québec.

L'énoncé de politique de la ministre Gagnon-Tremblay va à l'encontre de ces objectifs.

C'est pourquoi:

Les travailleuses et travailleurs en garderie, syndiqué-e-s à la FAS-CSN, invitent la population à venir exprimer son mécontentement face à cette politique, en participant aux

RASSEMBLEMENTS REGIONAUX

organisés par la
COALITION DES GARDERIES (CIRGQ-CSN-CEQ)
VENDREDI LE 31 MARS

A Québec:	Holiday In, Centre-ville, rue De la Couronne, à 17 h
A Montréal:	Le Plateau, 3700, Calixa-Lavalée, à 18 h 45
A Hull:	Au Sheraton Le Marquis, rue Laurier, à 17 h
A Matane:	Hôtel de ville (salle civique), ave. St-Jérôme, à 18 h
A Jonquière:	Coop funéraire (en haut), 2555, St-Dominique, à 18 h
A Trois-Rivières:	Auberge des Gouverneurs, 975 Harp, à 13 h 30
A Sherbrooke:	Hôtel Magog, rue Dufferin, à 17 h.

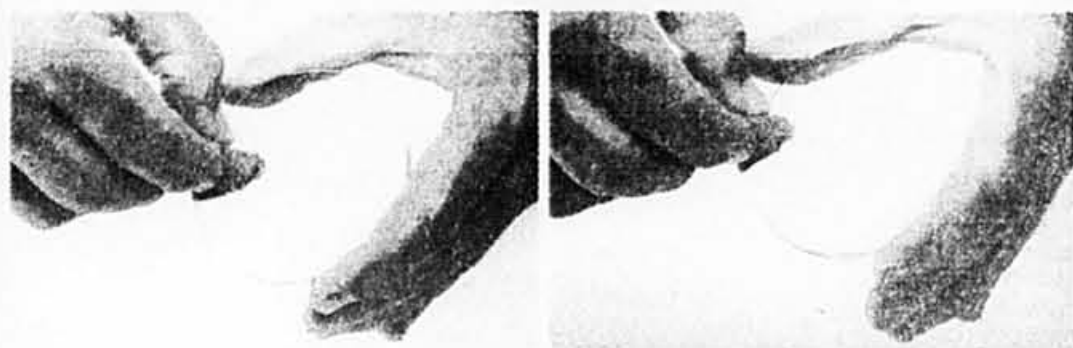
La publication de cette pétition a été défrayée en totalité par la contribution des signataires.

SPÉCIAL
LUNETTES

RÉVOLUTIONNAIRE!
L'OPTIQUE AVEC LES NOUVELLES LENTILLES

Nikon
EXTRAORDINAIRE

• RÉSISTANCE AUX ÉRAFLURES • FINESSE • HYDROPHOBE



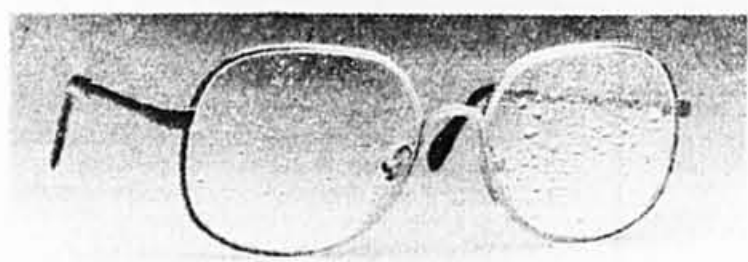
CHOISI MONTRÉAL (CANADA) POUR Y INSTALLER SA PREMIÈRE USINE D'OPTIQUE, LA PLUS MODERNE AU MONDE.

Plus de 100,000 paires on déjà été prescrites au Canada et les porteurs en sont ravis.

FAITES VOUS-MÊME LE TEST! Rendez-vous chez votre professionnel d'optique.

A l'aide d'une laine d'acier (type #0000) FROTTEZ sur les deux faces de la lentille NIKON et constatez que:

"LE TAUX D'INRAYABILITÉ NIKON A ATTEINT DES SOMMETS"
(LE FIGARO, PARIS LE 6 JUIN 1988)



HYDROPHOBE

ORDINAIRE

Par simples mouvements, la plupart des gouttes d'eau ou de pluie glissent et deviennent des gouttelettes qui dérangent très peu.

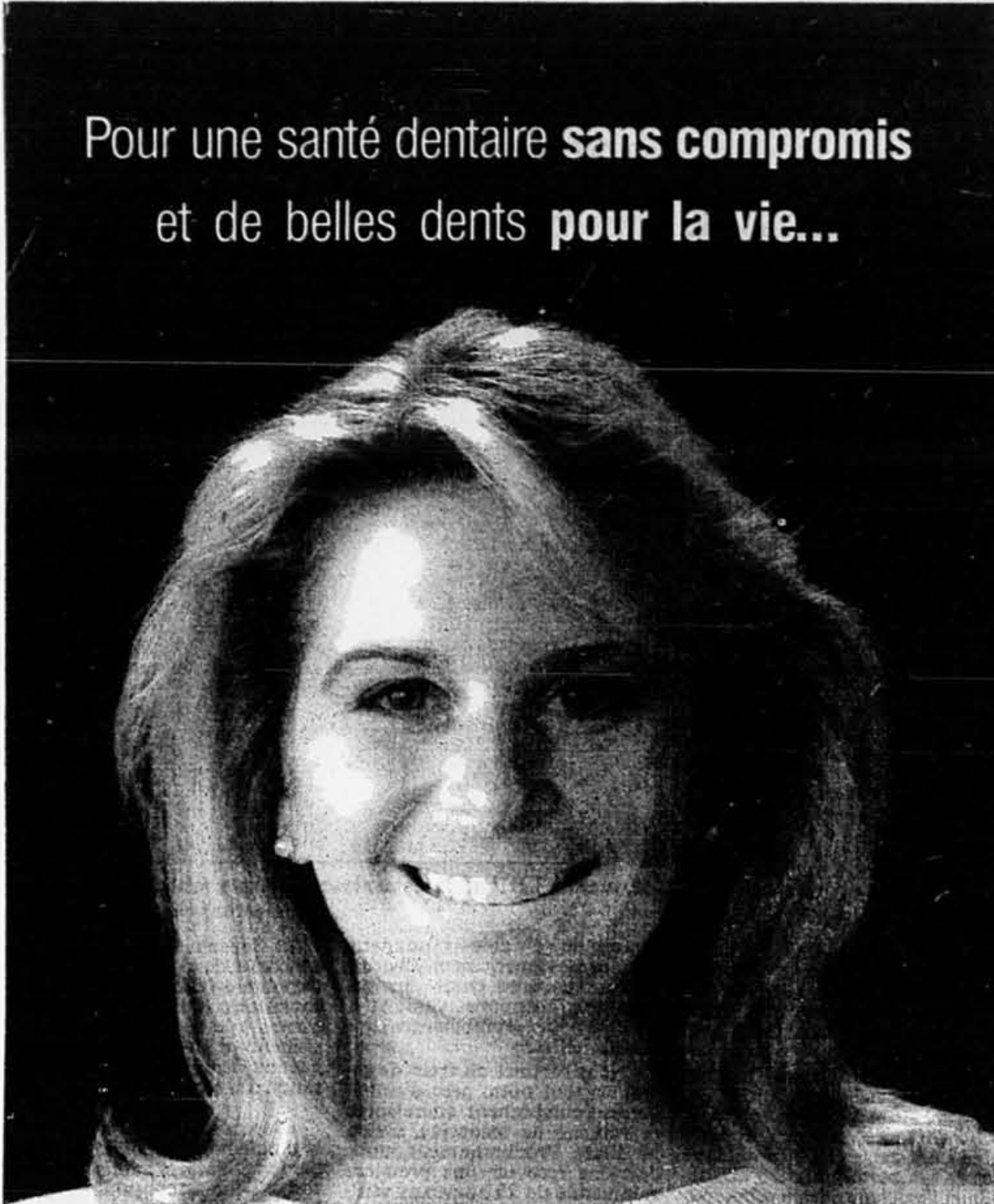
PAS DE DÉTÉRIORATION

Les gouttes d'eau, de pluie ou liquides ménagers, y compris l'acétone, ne laissent aucune tâche sur le revêtement anti-reflet.

Revêtements NIKON seront appliqués sur les simples foyers, bifocaux et progressifs.

REVÊTEMENT **Nikon** = LONGÉVITÉ D'USAGE

Distributeur Optique Vilco Inc.
5075, rue Fullum, Montréal 521-6565



Pour une santé dentaire sans compromis
et de belles dents pour la vie...

D'abord, le dentiste...

Ordre des Dentistes du Québec

Les revues érotiques toujours bien en vue dans plusieurs commerces

BENOÎT CHAPDELAIN

Plusieurs commerçants de Montréal ne respectent pas à la lettre le règlement municipal qui exige que les revues érotiques soient placées à au moins 1,5 mètre du sol et derrière un écran qui n'en laisse paraître que le titre.

À l'angle des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine, Ultramag, qui s'affiche comme le plus important vendeur de revues érotiques au Canada, a étalé au moins une centaine de ces magazines, dont plusieurs à la hauteur du sol. Tabaprix, sur la rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-André, a aussi placé des revues érotiques bien en vue à l'entrée du commerce. Berko, au Carré Phillips, a affiché dans sa vitrine extérieure le dernier corps voluptueux découvert par Penthouse.

Il ne s'agit là que d'exemples frappants recensés par La Presse au cours d'une visite d'une douzaine de détaillants de revues et journaux du centre-ville hier après-midi.

Le règlement 7504 de la ville de Montréal sur l'étalage des imprimés érotiques a été adopté le 28 octobre 1987. Il prévoit une amende maximale de \$ 2 000 après plusieurs infractions.

Les inspecteurs de la ville de Montréal ont mené récemment une tournée de sensibilisation auprès de tous les détaillants de revues érotiques sur le territoire. En principe, aucun d'eux ne peut maintenant en étaler en prétendant ne pas connaître le règlement municipal.

«Les inspecteurs en sont maintenant à faire appliquer le règlement, explique Alain Leclerc, porte-parole du maire Jean Doré. Jusqu'au début du mois de mars, une seule poursuite avait été enregistrée à ce sujet.»

Poursuite

La ville de Montréal poursuit en Cour municipale Ultramag Inc., qui contrevient selon elle au règlement sur les imprimés érotiques. Le propriétaire d'Ultramag, M. Claude Moreau, est convaincu de ne pas être dans le tort.

«Ce règlement, dit-il, a été adopté pour éviter que les enfants achètent des revues pornographiques. Or, moi je ne reçois que des adultes dans mes établissements où je vends aussi des accessoires érotiques.»

M. Moreau se dit par contre bien d'accord pour que le règlement municipal s'applique aux commerces ouverts à tout le monde. «Je ne veux pas que ma petite fille de trois ans aille voir des revues pornographiques au dépanneur.»

Selon lui, des détaillants de magazines pornographiques ont déjà gagné des causes semblables à la sienne à Toronto et à Vancouver. «La société est plus ouverte qu'il y a dix ans, fait-il remarquer. Aujourd'hui, les gens qui entrent chez nous n'achètent pas un magazine en vitesse, ils viennent de plus en plus en couple et vérifient le prix avant de partir.»

Les magazines érotiques très populaires comme Playboy et

Penthouse se vendent environ cinq dollars, mais la majorité des revues pornographiques sans publicité se détaillent quinze dollars ou plus, souligne M. Moreau, qui prévoit toujours une augmentation des ventes l'été, pendant la saison touristique.

«Il y a nombre d'Ontariens qui viennent acheter ici, dit-il. Là-bas c'est beaucoup plus strict. Mais on vend très peu aux Américains parce qu'ils trouvent les mêmes revues beaucoup moins cher chez eux.»

Les revues érotiques en grande partie sont importées des États-Unis. Elles sont presque toutes distribuées au Québec par les messageries de presse Benjamin.

Les messageries Benjamin distribuent chaque mois quelque 40 000 copies de Penthouse, la plus populaire des publications érotiques. Playboy suit avec 25 000 et Hustler avec 15 000. Les magazines européens comme Lui, NewLook et la version française de Playboy jouissent aussi d'une certaine popularité avec environ 10 000 copies distribuées en kiosque chaque mois.

La ville de Montréal veut maintenant étendre son règlement sur les imprimés érotiques aux cassettes vidéo, souvent placées bien en vue dans les dépanneurs et autres petits commerces. Il faut cependant trouver un moyen adéquat de règlement. «On ne peut pas exiger de ne voir que le titre, explique Alain Leclerc, car souvent il n'est pas en haut de la cassette, contrairement à un magazine.»

Tout est rentré dans l'ordre entre la police de la CUM et les Mohawks

GILLES ST-JEAN

Tout est rentré dans l'ordre entre la police de la CUM et les Mohawks de la réserve de Kahnawake, a indiqué hier un porte-parole de la Confédération des six nations en qualifiant de malentendu l'interception de policiers par des Mohawk Warriors armés, il y a près de trois semaines.

«Au fond, ce n'était rien de sérieux. Il fallait simplement se parler entre gens raisonnables», a assuré M. Peter Diome au cours d'un entretien téléphonique.

L'affaire qui a fait couler pas

mal d'encre est survenue dans la nuit du 11 mars, quand des policiers de la section antigang ont été interceptés à deux reprises par des hommes armés sur le territoire de la réserve, pendant qu'ils roulaient sur la route provinciale 132.

Le responsable de l'opération policière, le lieutenant-détective Jacques Dumas, avait déploré que ses hommes aient été couchés en joue par des Warriors armés, dont certains avaient des armes à possession restreinte comme des fusils semi-automatiques. De son côté, le chef des Warriors, M. Alan Delaronde, avait allégué que la police de la CUM n'avait

pas de raison valable de se trouver sur la réserve et maintenait le bien-fondé de l'action des Mohawks.

Hier, M. Diome a rappelé que la police de la CUM communique d'avance avec les policiers amérindiens (les Peace Keepers) quand elle avait à passer sur la réserve, et que cela n'avait pas été fait dans la nuit du 11 mars. Le lieutenant Dumas avait expliqué qu'il n'avait pas appelé ses confrères de la réserve parce que les policiers de la CUM ne faisaient que traverser par la route 132 et qu'ils n'allaient ni dans le village ni arrêter un résident de Kahnawake.

Un cours proposé par

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation à distance

et

La Presse

UNE REMARQUABLE COLLABORATION

La Direction de la formation à distance (D.F.D.) du ministère de l'Éducation offre, chaque année, à des milliers de Québécoises et de Québécois qui le désirent, plus de 200 cours adaptés à leurs besoins particuliers de formation, de perfectionnement et de culture personnelle.

À l'occasion du mois de la santé dentaire, la D.F.D., en collaboration avec la Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires du Québec et La Presse, est fière de vous proposer un cours de sensibilisation et d'information en hygiène dentaire.

Ce sont les professionnel(le)s de la santé buccale, les hygiénistes dentaires, qui ont été chargé(e)s de la rédaction de ce cours pratique, destiné à tous les membres de la famille, du plus jeune au moins jeune.

Pionnier au Québec dans la publication de cours dans les journaux, le Collège Marie-Victorin, qui a été associé à La Presse de 1975 à 1988 (26 cours), a collaboré à ce projet éducatif en prêtant à la Direction de la formation à distance les services d'une de ses professionnelles.

Les 12 leçons du cours L'hygiène dentaire seront publiées dans La Presse, les mercredis et dimanches, du 29 mars au 7 mai 1989.

Leçon 1 par Diane Duval, H.D.

De grands progrès à poursuivre

L'HYGIÈNE DENTAIRE

L'importance de l'hygiène dentaire ne fait plus de doute aujourd'hui, mais il n'en a pas toujours été ainsi au Québec où l'on a ignoré pendant longtemps cet aspect capital de l'hygiène corporelle. Cette négligence a coûté cher aux individus et aux pouvoirs publics qui continuent d'ailleurs à en payer le prix.

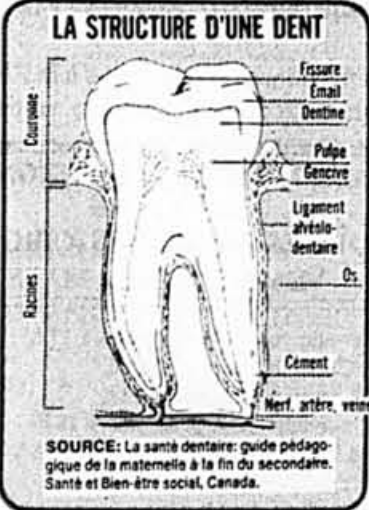
Pres des trois quarts de nos aînés (65 ans et plus) n'ont plus aucune dent naturelle, notre collectivité détient le triste championnat de la carie dentaire (le double de la moyenne nord-américaine!), presque tous les adultes sont atteints, un jour ou l'autre, d'une maladie parodontale (gencives et os) et le gouvernement du Québec doit consacrer 100 millions de dollars par année pour combattre les maladies bucco-dentaires.

Malgré tout, la situation est très encourageante, parce qu'elle s'est considérablement améliorée depuis une quinzaine d'années, surtout grâce au travail de sensibilisation effectué par les professionnel(le)s en soins dentaires, dont les hygiénistes font partie.

Le nombre des caries a baissé, surtout chez les enfants; la consommation de sucre est moins grande et mieux surveillée; la résistance des dents augmente grâce aux nombreuses sources de fluorure maintenant offertes; le brossage des dents est enfin devenu une habitude quotidienne et l'utilisation de la soie dentaire fait lentement son chemin.

LA BONNE VOIE

Le cours «L'hygiène dentaire» s'inscrit dans ce contexte et vise à ce que les Québécois, non seulement adoptent de bonnes habitudes d'hygiène dentaire, mais aussi qu'ils développent une véritable habitude de conservation vis-à-vis de leurs dents. C'est-à-dire qu'ils apprennent et mettent en pratique les multiples précautions qui assurent un sourire éternel toute la vie.



Pour atteindre cet objectif, les prochaines leçons montreront que même le nourrisson est sujet à la carie, que certains types de sucettes peuvent favoriser les malformations dentaires, que l'habitude de sucer son pouce peut avoir des conséquences fâcheuses et que la plaque dentaire est un ennemi dévastateur contre lequel il faut mener un combat de tous les jours.

Ce cours a un contenu résolument pratique. La bonne manière de se brosser les dents sera donc expliquée, de même que la méthode pour utiliser la soie dentaire. Des tableaux indiqueront où se cachent les sucres dans notre alimentation, et de nombreux conseils permettront aux parents d'assurer une hygiène essentielle à l'enfant handicapé.

Nous expliquerons comment les scellants à base de résine de plastique peuvent protéger certaines dents et, toujours avec une approche utilitaire, nous verrons en quoi consiste le bon entretien des prothèses dentaires, quels sont les accessoires utiles pour faciliter le travail d'hygiène et quelles sont les mesures adéquates de protection pour la pratique des sports.

Chaque leçon sera suivie d'un petit test qui mesure le degré de compréhension du lecteur, en même temps qu'il lui sert d'exercice de récapitulation.

LES HYGIÉNISTES

Les hygiénistes sont des professionnel(le)s de la santé buccale dont le travail, axé sur la prévention, est complémentaire à celui des dentistes. Au Québec, les 1 600 hygiénistes, surtout des femmes, dispensent leurs services principalement dans les cabinets dentaires. On les retrouve aussi dans les CLSC, en milieu scolaire et, maintenant, dans les centres hospitaliers. Elles sont regroupées depuis 1975 dans la Corporation professionnelle des hygiénistes dentaires du Québec.

Comme leur principal souci est la prévention, elles établissent pour chaque client, en cabinet dentaire, un programme de traitements individuels, avec les rendez-vous réguliers que cela suppose. En plus du détartrage, du polissage des dents et des nombreuses autres tâches qu'elles exercent en cabinet, les hygiénistes représentent une source d'information que le public aurait grand intérêt à consulter.

DE FÂCHEUSES CONSÉQUENCES

La santé dentaire participe à la santé générale de l'individu. Tout problème sérieux de la dentition a aussi des conséquences sur l'ensemble de l'organisme.

Troubles digestifs. La mastication des aliments est la première étape de leur digestion. Une absence totale ou même partielle de dents provoque des retards dans la digestion et de la flatulence. Les cas avancés de maladies parodontales (gencives et os) peuvent aussi causer des gastrites, des colites et d'autres maladies intestinales.

Contamination cardiaque. Une dent infectée peut favoriser la prolifération de bactéries jusque dans les valves du cœur: c'est l'endocardite bactérienne. Plusieurs adultes prédisposés ont une condition dentaire qui peut dégénérer de cette façon.

Malocclusion douloureuse. Une mauvaise occlusion (fermeture des dents) cause évidemment les mêmes perturbations digestives que le manque de dents. Mais la malocclusion peut entraîner des conséquences encore plus

en collaboration avec

CORPORATION PROFESSIONNELLE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

COLLÈGE MARIE-VICTORIN

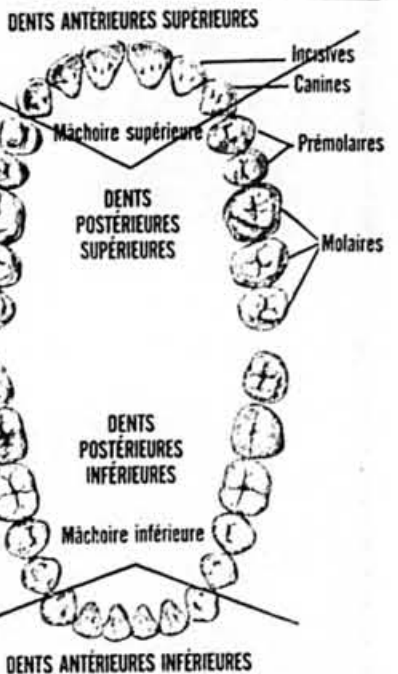
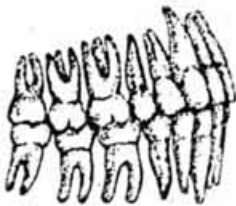
graves: le stress musculaire continu use prématurément les dents et occasionne des maux de tête et de cou.

Troubles de comportement. Étant donné que certaines personnes souffrent de caries apparentes, de taches, de gencives gonflées et saignantes, alors que d'autres ont une mâchoire proéminente ou un chevauchement exagéré des dents, elles éviteront le plus possible de sourire, encore plus de rire et même d'adresser la parole. Des efforts seront faits pour cacher ces défauts avec les lèvres ou les mains, créant ainsi des entraves dans les relations avec les autres.

Ces cas sont évidemment extrêmes, mais il vaut mieux les connaître pour les éviter. Une bonne santé dentaire, ce n'est pas seulement une précaution à prendre contre des maladies, c'est une façon d'être mieux dans sa peau.

LES DENTS PERMANENTES

OCCLUSION NORMALE
Vue latérale



SOURCE: La santé dentaire: guide pédagogique de la maternelle à la fin du secondaire. Santé et Bien-être social, Canada.

TESTEZ-VOUS!

- | | Vrai | Faux |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. Depuis des générations les Québécois ont pris remarquablement soin de leur condition dentaire. | ☐ | ☐ |
| 2. Une santé dentaire déficiente ne risque pas d'avoir des conséquences sur la santé générale. | ☐ | ☐ |
| 3. Les jeunes Québécois ont deux fois plus de caries que la moyenne nord-américaine. | ☐ | ☐ |
| 4. L'utilisation de la soie dentaire est de plus en plus répandue. | ☐ | ☐ |
| 5. L'absence de dents, même partielle, perturbe la digestion. | ☐ | ☐ |
| 6. Des dents qui ferment mal risquent de causer des maux de tête et de cou. | ☐ | ☐ |
| 7. Une personne qui ne prend pas soin de ses dents sourit moins. | ☐ | ☐ |
| 8. Après la puberté, le risque de maladies dentaires est presque nul. | ☐ | ☐ |
| 9. Les hygiénistes dentaires travaillent uniquement en cabinet dentaire. | ☐ | ☐ |
| 10. Les hygiénistes n'aiment pas donner des conseils au public. | ☐ | ☐ |

Réponses: 1-F, 2-F, 3-V, 4-V, 5-V, 6-V, 7-V, 8-F, 9-F, 10-F.

Prochaine leçon: Dimanche 2 avril 1989. Précautions à prendre durant la grossesse.

Inondations possibles dans plusieurs régions

BRUNO BISSON

Les municipalités de la région de Montréal et de tout le sud-est du Québec, en Montérégie, en Estrie et dans les Bois-Francs, ont été avisées de mettre en action leur plan d'urgence à la suite des crues soudaines de plusieurs cours d'eau provoquées par les températures douces et les précipitations des dernières heures.

Déjà en fin de soirée, hier, des

sous-sols de résidence à l'île-Bigras, sur la rivière des Prairies, à Laval, ont été inondés peu de temps après le début des précipitations abondantes tombées sur la région.

Pendant toute la journée, hier, le Bureau de la protection civile du Québec a multiplié les alertes et avertissements aux municipalités, aux riverains et à la population en général pour prévenir du danger imminent de débordement des rivières.

En Beauce, le débit de la rivière Chaudière, en amont de Saint-Georges, a doublé en moins d'une journée, passant de 100 mètres cubes-seconde, hier matin, à 200 mètres cubes-seconde en fin d'après-midi. Selon un responsable régional d'Urgence-Environnement, les problèmes de débordement pourraient survenir dès aujourd'hui si les précipitations annoncées tombent comme prévues.

En Estrie, des routes ont été minées par les crues, quelques sous-sols inondés et des spécialistes d'Environnement-Québec ont dû intervenir à coups de pelle mécanique, à Ascot Corner, à quelques kilomètres de Sherbrooke, pour briser un embâcle.

À Sherbrooke, policiers et commerçants se préparaient à une nuit blanche alors que le niveau de la rivière Saint-François, dans le centre-ville, a grimpé jusqu'à 16 pieds, alors que ce cours d'eau débordait à 18,5 pieds.

Dans la région métropolitaine, la rivière Châteauguay est toujours en crue et la cote d'inondation pourrait être atteinte dès demain si les précipitations attendues pour hier et aujourd'hui s'avèrent aussi importantes que prévues.

Le Bureau de la protection civile a donc conseillé aux personnes résidant en bordure de ce cours d'eau de mettre à l'abri les biens susceptibles d'être endommagés, de vérifier le fonctionnement de leur pompe d'assèchement et de couper le courant dans les locaux menacés d'inondation.

Selon le Bureau, « la pluie prévue (hier et aujourd'hui) devrait accroître sensiblement les débits et provoquer le bris des couverts de glace sur plusieurs rivières. En cas d'embâcles, des inondations pourraient se produire en plusieurs endroits ».

Pour sa part, le ministère de l'Environnement s'est dit prêt à collaborer avec les municipalités menacées pour effectuer les travaux de déglacage et de bris d'embâcle qui s'imposeront. À coups de bâtons de dynamite, s'il le faut.

Selon un responsable régional d'Urgence-Environnement en Beauce, la hausse subite du débit de la rivière Chaudière, à hauteur de Saint-Georges de Beauce, a rendu la situation alarmante et les autorités municipales ont été prévenues des possibilités de débordement.

Île de Montréal

Vote de blâme à l'endroit du maire de Saint-Léonard



FLORIAN BERNARD

Le conseil municipal de Saint-Léonard a adopté une motion de blâme à l'endroit du maire Raymond Renaud, condamnant ses tergiversations et sa volte-face dans le dossier d'un projet de boulevard.

Les élus ont reproché au maire d'avoir, le 15 février dernier, désapprouvé ce projet sur les ondes d'une station radiophonique alors que, la veille, il avait voté en faveur du règlement d'emprunt. Ce règlement devait, par la suite, être rejeté par l'assemblée des électeurs. Fait plutôt inusité, la transcription de l'entrevue radiophonique accordée par le maire Renaud à l'émission de Pierre Pascau, a été déposée au conseil avant que le vote ne soit décrété sur la motion de blâme. Et fait encore plus inusité, le maire ne s'est pas opposé à la motion de blâme, de sorte que cette dernière a été adoptée à l'unanimité.

NOMINATION D'UN ADJOINT DE DIRECTION À ANJOU

Un professeur en administration, M. Serge Gosselin, a été nommé adjoint administratif à la direction générale d'Anjou. Sa nomination a été annoncée par le nouveau maire d'Anjou, M. Richard Quirion. M. Gosselin est attaché au département des sciences administratives de l'Université du Québec à Hull, et il enseigne également aux universités de Montréal et d'Ottawa. Il a publié des ouvrages au Québec et à l'étranger.



Serge Gosselin

MÉTRO ET AUTOBUS: SURVEILLANCE ACCRUE

Des policiers en civil pourraient bientôt se promener dans le métro et les autobus, afin de contrer la violence et les délits d'agression. Cette mesure — et d'autres — sont à l'étude, actuellement, au niveau de la direction de la STCUM. La présidente, Mme Louise Roy, a déclaré que la STCUM est préoccupée par la récente vague de violence qui a éclaté dans le réseau de transport en commun, et que plusieurs mesures destinées à accroître la sécurité sont à l'étude, notamment un système de communication qui permettrait des interventions plus rapides.

RELATIONS DE TRAVAIL TENDUES À HAMPSTEAD

Après trois mois infructueux de négociations, les cols bleus de Hampstead ont réclamé l'intervention d'un médiateur afin d'en arriver à conclure un nouveau contrat de travail avec la municipalité. Le président du syndicat, M. Claude Grenier, a accusé les dirigeants de la ville de provocation et de mauvaise foi. Selon lui, un conflit majeur se prépare. C'est une clause liée à la sécurité d'emploi qui est à la source des difficultés actuelles. Le contrat des cols bleus s'est terminé en décembre dernier.

\$4,3 MILLIONS POUR LES ORDURES À VERDUN

Verdun a accordé un contrat global de \$4,3 millions à la compagnie Waste Management of Canada Inc pour le ramassage, le transport et la disposition des déchets pour les trois prochaines années. Deux autres compagnies avaient présenté des soumissions. Il s'agit de Transport Sanico Ltée (\$5,1 millions) et Service d'enlèvement de rebuts Laidlaw Québec Ltée (\$5,2 millions).

PROJET DE LA CUM SUR LES DÉCHETS DANGEREUX

Les 28 municipalités du territoire de la CUM, y compris Montréal, ont conclu une entente globale pour le ramassage, le transport et la destruction des déchets domestiques dangereux. La CUM assumera les coûts du transport et de l'élimination de ces déchets, mais les villes seront responsables de la gestion et du contrôle des lieux de ramassage. Le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin, doit divulguer dans les prochains jours, les détails relatifs à cette entente, de même que les coûts du projet.

LE PLUS GRAND RÉSEAU DE MAGASINS DE PEINTURE/PAPIER PEINT AU CANADA.

Color Your World

250 SUCCURSALES À TRAVERS LE PAYS POUR MIEUX VOUS SERVIR.

Tout un monde de couleurs.

PAPERÇU DÉCOR POUR LE PRINTEMPS 50% DE RABAIS*

Tous les papiers peints ULTIMA en magasin

20% à 30% de rabais**! Tous les catalogues!

*Prix rég. du livre. Les motifs peuvent différer de ceux représentés.
**Prix rég. du livre. Tissu assorti non inclus.
Catalogues en magasin seulement.
Offre prend fin le 4 avril 1989

DIRECTEMENT DE NOS MANUFACTURES.
PAS D'INTERMÉDIAIRES.



LES COULEURS À PRÉVOIR POUR LES ANNÉES 90!
Faites votre choix parmi 46 des plus belles couleurs décoratives - toutes sont conçues pour s'harmoniser avec n'importe quel tapis dans votre décor. • QUALITÉ GARANTIE • Couvre en une couche SANS éclaboussures • Nettoyage aisé • Lavable

Latex mat à la main

Offert en une gamme de plus de cent couleurs décoratives
• GARANTIE de durée de 10 ans!

Finis satinés
• S'applique en toute facilité
• Latex lavable pour l'intérieur
• Choix de belles couleurs décoratives
• GARANTIE de durée de 20 ans!

Carrelage à rabais! Antico
Carrelage "designer"
"Classic Touch"
Carrelage luxueux composé de tuiles 12 po x 12 po en vinyle sans cirage. Offre entretien sans souci et longue durée: 27 pi. ca. par carton.
(Rég. jusqu'à 4,19\$ pl. ca.)
Vente 3,44\$ pl. ca.

Rég. jusqu'à 113,15\$ le carton
Offert en cartons seulement

9288\$

Antico
Carrelage "Zip Stick" autocollant en vinyle sans cirage* calibre lourd, tuiles 12 po x 12 po
Rég. 2,19\$ chac.
188\$

Antico
Carrelage "Zip Stick" autocollant en vinyle sans cirage* calibre léger, tuiles 12 po x 12 po
Rég. 1,49\$ chac.
124\$

* Non en blanc
Rég. 1,49\$ chac.
188\$

* Marchandise en magasin seulement

MONTRÉAL
3210 boul. H-Bourassa est
383-8722
5805 boul. Décarie
737-2600



Tout un monde de couleurs.

SATISFACTION GARANTIE
Tous les produits achetés chez Color Your World sont d'une qualité garantie. Vous serez satisfait ou nous rembourserons le produit ou vous rembourserons son prix. Cette garantie ne s'applique pas à la main-d'œuvre pour l'application ou l'installation.

5360 rue Papineau
526-0815
LONGUEUIL
2496, chemin Chambly
677-3220

SAINT-HUBERT
3415, boul. Taschereau
676-5511
PIERREFONDS
4911, boul. des Sources
683-2323

KIRKLAND
2971, boul. Saint-Charles
695-1349

LAVAL
3915, boul. Samson
682-1981

SAINT-LÉONARD
9265, boul. Lacordaire
322-5884
6733, rue Jean-Talton E.
259-6115

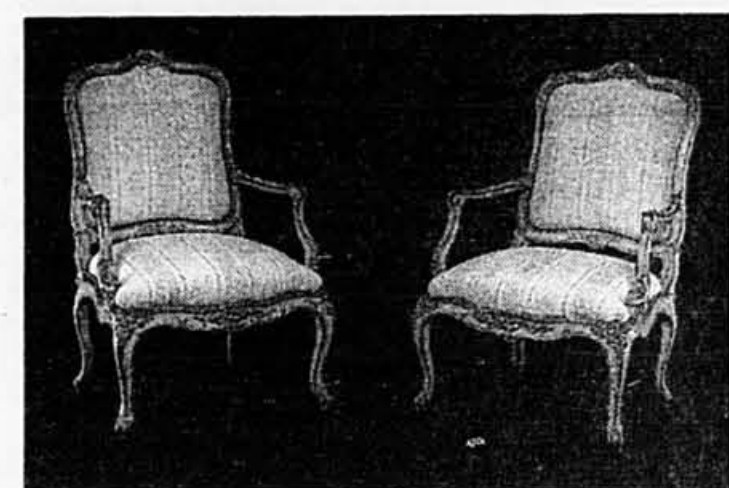
BROSSARD
8025, boul. Taschereau
443-1886

VILLE LASALLE
1820, rue Dollard
363-3653

POINTE-AUX-TREMBLES
12836, rue Sherbrooke est
498-4884

CHÂTEAUGUAY
72, boul. St-Jean Baptiste
692-3344

REPENTIGNY
85, boul. Brien
585-6412



Deux chaises faisant partie d'un ensemble de fauteuils à la Reine, Louis XV, 4 pièces de ton crème, milieu 18e siècle, attribuées à Nogaret de Lyon, vendues par Suzanne à New York pour 72 000 \$, le 15 octobre 1988

Encan de mobilier d'excellente qualité

William J. Iselin, vice-président et spécialiste de mobilier européen et d'objets décoratifs chez Christie New York, sera à Montréal, les 3 et 4 avril. Pour renseignements sur le dépôt d'objets en consignation, pour fins de vente à nos encans à New York, et pour entrevue confidentielle, veuillez appeler Suzanne Davis, Directeur de Christie Canada, qui vous fixera un rendez-vous avec Monsieur Iselin. Tél.: (416) 960-2063.

Monsieur William J. Iselin présentera une conférence accompagnée d'illustrations le mardi 4 avril à 10 heures du matin.

Pour renseignements et inscription, veuillez communiquer avec ART FOCUS, au (514) 933-2268 ou (514) 486-3601.



CHRISTIE'S

Le nouveau rituel.
Rincez. Brossez.
Passez la soie dentaire.
Souriez.



Avant de vous brosser les dents, rincez-vous la bouche avec Plax.
Parce que Plax enlève trois fois plus de plaque qu'un simple brossage.
Pour des dents plus propres et plus saines, utilisez le nouveau rituel.
Rincez-vous d'abord la bouche avec Plax, brossez-vous les dents, puis employez la soie dentaire.
Vous en sourirez de contentement!

Plax

La première étape pour combattre la plaque.

Les écoles privées se disent «étranglées» par Québec

MICHEL VENNE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Depuis 1981, la part du gouvernement du Québec dans le financement des écoles privées est passée de 80 à 52 p. cent du coût moyen d'un élève.

Cette situation a été dénoncée hier par le Regroupement de l'enseignement privé du Québec (REPO) qui affirme que cette «politique d'étranglement progressif» met en péril le développement d'une «saine concurrence» sur le marché de l'éducation.

Le Regroupement réclame du gouvernement qu'il redresse le niveau actuel de financement de l'enseignement privé et rétablisse l'équilibre qui existait entre les crédits alloués au privé et au public avant 1981.

Pour soutenir leur revendication, les sept organismes membres du REPO ont lancé hier une campagne de sensibilisation qui leur coûtera \$120 000.

Le Regroupement fonde son ar-

gumentation notamment sur une étude de l'École nationale d'administration publique selon laquelle l'État ferait des économies annuelles de l'ordre de \$300 000 grâce au secteur privé. Chaque élève inscrit à l'école privée coûte en effet au gouvernement \$1 600 de moins au niveau primaire et \$2 300 au niveau secondaire.

Les promoteurs du privé auront du mal toutefois à infléchir la position du ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan. Ce dernier a indiqué clairement, il y a deux ans, que le niveau de financement des écoles privées, dans le contexte actuel de compressions budgétaires, ne saurait être majoré.

En réduisant sa participation au financement de l'école privée, a déploré hier en conférence de presse la porte-parole du REPO, Mme Nicole Vandenberg, «on réduit l'accessibilité à l'enseignement privé pour une partie importante de la population».

En moyenne à l'école secondaire par exemple, les frais de scolarité s'élèvent à \$1 200 par enfant par année, soit près de 50 p. cent

du coût moyen d'un élève. Il y a neuf ans, les parents ne contribuaient pas plus de 30 p. cent du coût.

À plus long terme, a ajouté cette mère de deux enfants inscrits à l'école privée, «on se dirige vers la suppression du libre choix des parents québécois en matière d'éducation».

Hausse de la clientèle

Malgré la hausse des frais de scolarité imposée aux parents des écoles privées depuis 1981, la clientèle du secteur privé a pourtant progressé de 15,6 p. cent pour atteindre 120 069 élèves (du pré-scolaire au collégial). Depuis 1970, le nombre d'élèves inscrits au privé a plus que doublé.

Le Conseil du trésor prévoit que la clientèle du secteur privé augmentera à nouveau de trois p. cent l'an prochain, alors que celle du secteur public devrait demeurer stable.

C'est en ce sens que le gouvernement prévoit dépenser l'an prochain 8,5 p. cent plus d'argent pour l'enseignement privé alors

que le budget de dépenses du ministère de l'Éducation ne connaîtra qu'une augmentation globale de 2,2 p. cent.

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a d'ailleurs dénoncé cette hausse plus importante que l'inflation du budget de l'enseignement privé lors de la présentation des crédits la semaine dernière.

La CEQ préconise l'élimination des subventions aux écoles privées, et dénonce la création d'un «véritable système scolaire parallèle».

En Ontario: pas un sou

Dans une étude publiée en novembre dernier, la centrale syndicale avait révélé que le Québec était la province canadienne la plus généreuse pour ses écoles privées, versant à lui seul 80 p. cent de toutes les subventions accordées par les gouvernements à l'enseignement privé au Canada.

L'Ontario ne verse pas un sou. Le ministre de l'Éducation Claude Ryan considère pour sa part important de maintenir un

réseau privé d'éducation au Québec, pour favoriser une saine émulation avec le secteur public. En 1987, il a levé le moratoire sur la création de nouvelles écoles privées qui avait été mis en vi-

gueur par le gouvernement péquiste en 1977. Depuis, sept nouvelles écoles ont vu le jour, notamment dans des régions qui n'étaient desservies par aucune institution privée.

Accusé du meurtre d'un évadé d'Orsainville

Presse Canadienne
SAYABEC

■ Le corps criblé de balles d'un évadé de la prison d'Orsainville a été découvert, hier matin, au terme d'un siège policier qui avait commencé dans la soirée de lundi, dans une résidence de Sayabec, dans la vallée de la Matapédia.

La victime, Paul-Émile Denault, âgé de 38 ans, gisait sur le sol du salon de la résidence de Clarence Emond lorsque les policiers du groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec ont investi les lieux, vers 7 h, hier matin. Il avait échappé à la vigilance de ses gardiens lors d'une visite médicale, le 9 mars.

Pour une raison encore incon-

nue, l'évadé avait été atteint de plusieurs projectiles aux jambes, aux bras et à la tête. «Les coups de feu provenaient d'un fusil de chasse de calibre .308 et ont été tirés à courte distance», expliquait l'agent Daniel Lamirande, du service des affaires publiques pour le Bas-Saint-Laurent de la Sûreté du Québec.

Les policiers avaient été alertés peu après 20 h par l'amie du suspect, Lisa Jacques, de Sayabec, qui s'était réfugiée chez le plus proche voisin, Charles Lizotte, afin de téléphoner aux autorités.

Clarence Emond, de Mont-Joli, a été accusé de meurtre au deuxième degré, hier, au palais de justice de Rimouski, devant le juge André Cartier. Le prévenu a choisi un procès devant un juge et douze jurés. L'enquête préliminaire a été fixée au 10 avril.

Séminaire de mode MONET chez OGILVY



Venez rencontrer Natalie Sommerville, directrice des ventes, de la formation et de la promotion chez Bijoux Monet, et apprendre comment changer votre allure en ne changeant que vos bijoux. Elle vous donnera des conseils pratiques pour agencer votre garde-robe et mettre votre personnalité en valeur, au bureau et pour les soirées. Apportez votre ensemble préféré et elle le complètera avec des accessoires. Elle vous recommandera également des boucles d'oreilles qui complimenteront la forme de votre visage.



Le mardi 4 avril chez OGILVY

- ◆ Séminaire de mode MONET de 18:00 à 20:00
- ◆ Défilé de mode inclus
- ◆ Les billets sont \$5, valides à l'achat d'un produit MONET avant le 30 avril 1989
- ◆ Réservations nécessaires; les places sont limitées
- ◆ Trois magnifiques prix de présence
- ◆ Rafraîchissements
- ◆ Cadeaux pour tous

Réservez votre place pour cet événement en téléphonant au département de bijoux de Ogilvy, 842-7711.



OGILVY

1307 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec.

La Presse et



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation
à distance

vous invitent à suivre le
Cours sur



Garder ses dents
ça s'apprend

AUJOURD'HUI, en PAGE A-6, puis tous les mercredis et dimanches,

12 leçons pour tous les membres de la famille, du plus jeune au moins jeune. Des sujets variés, des conseils pratiques...

Du choix des biberons à la plaque dentaire, de la perte des dents aux moyens de prévention, et plus encore!

29 mars: L'hygiène dentaire

De grands progrès à poursuivre

2 avril: Pour maman et bébé

Précautions à prendre durant la grossesse

5 avril: Sein ou biberon

Gare aux malpositions dentaires

9 avril: Les dents primaires

De bonnes habitudes tout de suite

12 avril: Sucrer son pouce

Réconfortant, mais risqué

16 avril: La plaque dentaire

Un ennemi terrible

19 avril: Ils sont partout

Attention aux sucres cachés

23 avril: Fluorures et scellants

Une défense efficace contre la carie

26 avril: La personne âgée

Un beau sourire toute la vie

30 avril: L'enfant handicapé

Avec patience et encouragements

3 mai: Les accidents

Se protéger contre les mauvais coups

7 mai: Les accessoires

148 surfaces à nettoyer

Ce cours contenant l'information essentielle sur l'hygiène dentaire a été préparé par des spécialistes et vous est présenté en collaboration avec



CORPORATION
PROFESSIONNELLE
DES HYGIÉNISTES
DENTAIRES
DU QUÉBEC

et

COLLÈGE
MARIE-VICTORIN



Caplan-Duval IDÉES DE CADEAUX

FIGURINES

Choisissez parmi la plus grande sélection de figurines à l'Est du Canada



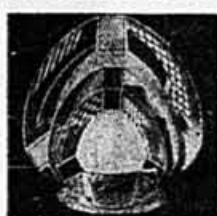
Économisez de 30 à 50%

ROYAL CROWN DERBY

De charmants presse-papiers. Des cadeaux uniques pour l'être cher.



ROSENTHAL



Découvrez le monde enchanté du Studio Rosenthal de Caplan-Duval. C'est le plus vaste et le plus complet en Amérique du Nord. Admirez nos collections uniques de pièces de porcelaine, cristal ou céramique.

LE PLUS BEAU CRISTAL

LALIQUE

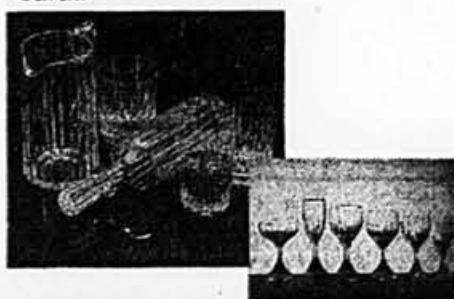


Le cristal Lalique: le cristal le plus raffiné que la France ait à offrir. Unique en son genre.

Baccarat

FRANCE

Soufflé à la bouche, le cristal Baccarat est taillé et gravé avec art, amour et soin. Admirez la pureté saisissante et l'éclat du cristal Baccarat.



DAUM

POUR L'ENFANT EN CHACUN DE NOUS



La signature Daum-France, gravée à la main sur toutes les pièces, est gage des exigences de qualité Daum.



Caplan-Duval

483-4040

Appelez sans frais 1-800-361-6482

Plaza Côte-des-Neiges
6700, Côte-des-Neiges

Mail Cavendish
5800, boul. Cavendish

Les jeunes sont moins nombreux mais ils travaillent et s'amuse plus que leurs aînés

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le Canada compte moins de jeunes mais ils travaillent — et s'amuse — avec plus d'intensité que leurs aînés, a rapporté hier Statistique Canada.

Il est tout probable que ces jeunes vivent encore chez leurs parents, étudient en vue d'obtenir des diplômes, travaillent à temps partiel et demeurent célibataires plus longtemps que ceux qui les ont précédés, une dizaine d'années plus tôt, a affirmé l'agence dans son rapport intitulé *Jeunesse canadienne*.

Mais ceux qui ont entre 20 et 24 ans consomment plus de boissons alcooliques, fument plus et usent plus fréquemment des drogues que leurs prédécesseurs, a noté le rapport en se basant sur le recensement de 1986, divers sondages sur l'emploi et d'autres études.

Maintenant que les enfants issus de l'explosion démographique

que des années 1950 avancent en âge et que la chute du nombre des naissances est un fait acquis, ces jeunes de 15 à 24 ans ne représentent plus que 17 p. cent de la population, soit 20 p. cent de moins qu'en 1976.

Jusqu'en 1986, le Canada comptait 1,9 million de citoyens et citoyennes âgés de 15 à 19 ans et presque 2,3 millions âgés de 20 à 24 ans.

Chez les jeunes plus âgés (20 à 24 ans), 72 p. cent ont dit qu'ils consommaient régulièrement de l'alcool, alors que chez les gens de plus de 25 ans, ce pourcentage est de 61 p. cent. Un peu plus de la moitié du groupe moins âgé (15 à 19 ans) chez les jeunes ont dit qu'ils consommaient régulièrement de l'alcool.

Quelque 36 p. cent des jeunes plus âgés fumaient en 1985, à comparer à 22 p. cent des jeunes moins âgés et à 30 p. cent des gens de plus de 25 ans.

Et 21 p. cent des jeunes plus âgés consommaient des drogues au regard de 14 p. cent des jeunes moins âgés et 18 p. cent des personnes au-dessus de 25 ans.

Par ailleurs, plus de 59 p. cent des jeunes ont déclaré qu'ils se livraient activement à des exercices physiques alors que ce pourcentage était de seulement 51 p. cent chez les adultes.

Un plus grand nombre de jeunes, surtout chez les jeunes filles, fréquentaient les cégeps ou les universités. Quelque 33 p. cent des jeunes filles ont rapporté faire des études post-secondaires en 1986; ce pourcentage n'était que de 26 p. cent une dizaine d'années plus tôt.

Presque la moitié de tous les jeunes cherchant à parfaire leur éducation étudiaient en commerce, en administration, en génie, en sciences appliquées ou se spécialisaient dans un métier. Entre 1980 et 1988, le nombre des jeu-

nes qui avaient des emplois après avoir fait des études a augmenté de 28 p. cent pour passer de 619 000 à 792 000.

Plus de deux sur cinq étudiants à plein temps âgés de 15 à 19 ans avaient des emplois en 1988.

En 1987, 2,8 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient sur le marché du travail. Environ 47 p. cent étaient des jeunes femmes.

Presque 74 p. cent des garçons vivaient avec leurs parents en 1986, au regard de 70 p. cent en 1981. Quant aux filles, leur pourcentage est passé de 58 p. cent à 62 p. cent durant la même période.

Seulement 16 p. cent des jeunes étaient mariés en 1986, à comparer à 20 p. cent cinq ans plus tôt.

L'étude a aussi démontré que quelque 74 p. cent des filles de 15 à 19 ans qui avaient des bébés en 1986 étaient célibataires, au regard de 34 p. cent en 1976.

informatique
UNE OCCASION RARE
SHARP
Le PC portatif à prix imbattable!
L'UN DES PORTATIFS LE PLUS PUSSANT SUR LE MARCHÉ

- Affichage à cristaux liquides illuminé
- IBM compatible • 7,15 Mhz
- Super brillant et contrasté • Portée par
- 1 lecteur 3 1/2" de 720 K (2e optionnel)

995\$
QUANTITÉ LIMITÉE

ÉTAIT: **1295\$**

PC-4501

Les petits magasins au Grand Choix
Dumoulin

Montréal 8251 St-Hubert 385-1777 (Nord de l'Arve)
Laval 3620 St-Martin ouest 688-1001 (Coin Labelle)

SÉMINAIRES INTENSIFS D'INFORMATIQUE

Jour — Soir — Fin de semaine

- Introduction au IBM-PC 1 et 2 (DOS)
- WordPerfect 4.1-4.2 et 5.0
- Lotus 1-2-3

ENDROIT:

Rive-Sud de Montréal (Boucherville)
Transport organisé pour groupes

SÉMINAIRES PRIVÉS POUR V.I.P.

SERVICE DE CALCUL INFORMATIQUE M.D LTÉE

Tél.: (514) 641-1775 jour seulement
(514) 468-7374 soir seulement

Des groupes 6/49 GAGNENT DES MILLIONS DE DOLLARS

10 400 CHANCES DE GAGNER AUX TIRAGES 6/49®

A PREUVE

D'AUTRES GROUPES GAGNANTS*	
Edmonton	1 200 000 \$
Vancouver	3 500 000 \$
Victoria	1 634 732 \$
Montréal	6 200 000 \$

*Source: Luck Magazine

Devenez membre de ce groupe unique de joueurs de 6/49. La cotisation qui vous fait membre du club pour une période de 6 mois vous apporte 10 400 chances de gagner. Le nombre maximum de membres dans chacun des groupes du club est de 200. Plus le montant gagné est élevé, plus grande en sera la part qui vous revient.

MOINS D'UN CENT PAR JOUR

Votre cotisation de 6 mois vous fait membre d'un groupe de 200 joueurs de 6/49. Chaque membre reçoit une liste de 200 billets choisis par ordinateur. Vous ne risquez donc plus de manquer le tirage d'un mercredi ou d'un samedi.

GAINS GARANTIS AU PRO-RATA DES LOTS

Un petit gain pour votre groupe peut payer votre cotisation tout en vous laissant toujours des milliers de chances de gagner. Notre ordinateur créditera automatiquement les gains au compte de votre groupe. Après le dernier tirage, une liste des numéros gagnants accompagnée d'un relevé de votre compte et d'un chèque au montant de vos gains vous sera expédiée.

GAINS DÉPASSANT 100 000 \$

Les gains d'un groupe dépassant 100 000 \$ ne seront pas retenus jusqu'au dernier tirage mais un chèque au montant de votre part du gain vous sera envoyé dans les SEPT (7) jours ouvrables.

Tous les billets sont conservés dans un coffre-fort résistant au feu.

Participation pour 6 mois:

Cotisation: 27,95\$

Billets: 52,00\$

TOTAL: 79,95\$

CE MONTANT VOUS DONNE 10 400 CHANCES DE GAGNER AU TIRAGE DU 6/49

WINNING EDGE MARKETING
2055, rue Peel, bureau 850,
Montréal, Québec H3A 3B8
Téléphone: 1-800-663-0157

Le PRINTEMPS

est dans l'air

Profitez de
notre nouvelle collection
du printemps
offert à
Prix Incroyables

Kelvinator

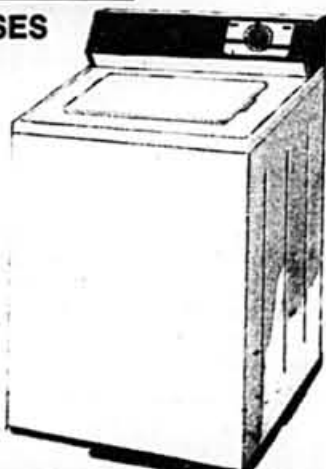
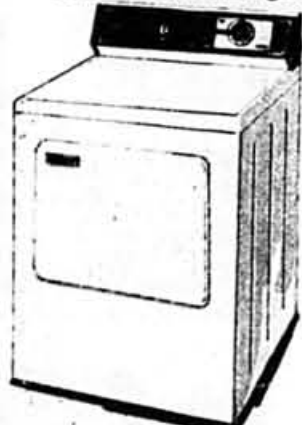
LAVEUSE À DEUX VITESSES

MODÈLE: W71

- 3 combinaisons de température d'eau de lavage/rinçage
- 3 combinaisons de lavage
- Amande seulement

499\$

Service et livraison gratuits



SÈCHEUSE AUTOMATIQUE

MODÈLE: AD71

- Cycle automatique tissus infroissables
- 3 choix de température
- Blanc seulement

299\$

Service et livraison gratuits

JENN-AIR

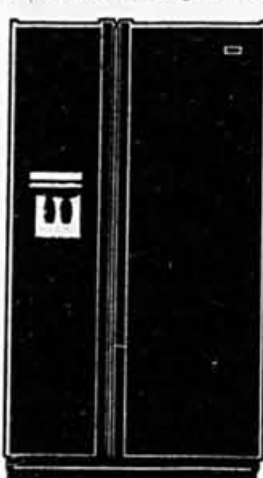
LAVE-VAISSELLE

MODÈLE: DU498

- Lavage normal
- Trempage-Récurage
- Doseur d'agent de rinçage

699\$

Service et livraison gratuits



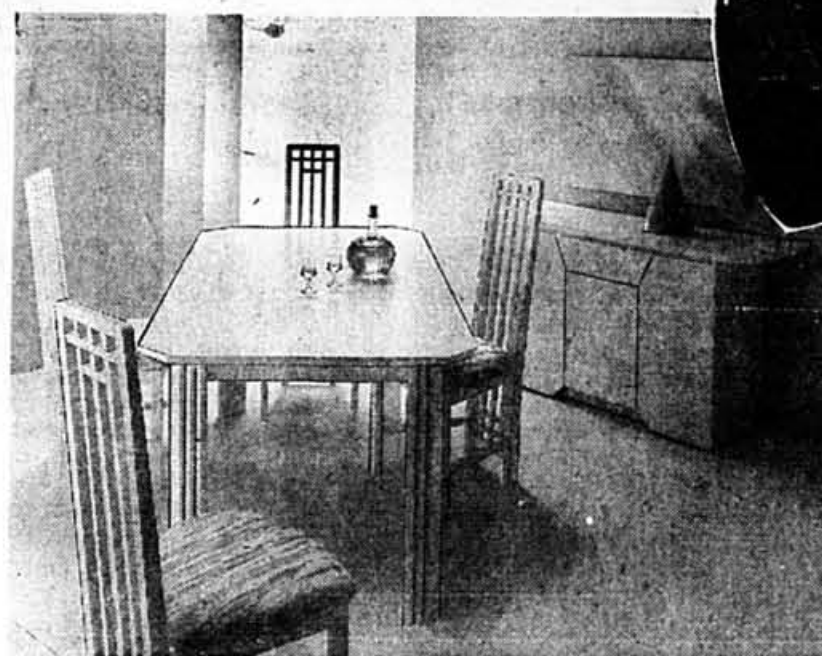
RÉFRIGÉRATEUR CÔTE-À-CÔTE

MODÈLE: JRSD224

- Capacité de 21,7 pieds cubes.
- Le compartiment congélateur sans-givre comprend:
 - 3 tablettes en verre amovibles
 - 2 plateaux moulés «Freeze Wave»
 - Tirail pour stockage en vrac
 - 4 espaces de rangement profonds dans la porte et petites tablettes amovibles.

1999\$

Service et livraison gratuits



L'actuelle

La cuisine actuelle se doit d'être fraîche et gaie. Cette table blanche en bois, accompagnée de quatre chaises lattées apportera à votre coin repas une bouffée de fraîcheur. Buffet aussi disponible.

999\$

5 pièces
Livraison gratuite



Innovation

Pour une nouvelle gamme de mobilier de salon il faut se tourner du côté du moderne. On aperçoit ici une causeuse, un sofa et un fauteuil d'inspiration italienne recouvert de «Soft touch» blanc légèrement coupé par des lignes aqua.

Sofa:

749\$

Fauteuil:

429\$

Causeuse:

599\$

Livraison gratuite

chanderic



BRAULT & MARTINEAU

Où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

MONTREAL

7930, Sherbrooke est
(Métro Beaugrand)

353-7330

LAVAL

382, boul. des
Laurentides

667-3210

VILLE LASALLE

1130,
Dollard

364-6110

ST-LÉONARD

6875, Jean-Talon est
(Près des Galeries d'Anjou)

254-9455

LONGUEUIL

3245, Chemin Chambly
(Coin Roberval)

679-1260

DOLLARD-DES-ORMEAUX

3345, boul. des Sources
Sortie 55 Transcanadienne

685-3572
Plaza Centennial

Libellé le chèque à l'ordre de WINNING EDGE MARKETING
2055, rue Peel, bureau 850, Montréal, Québec, H3A 3B8

Nom _____ Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

Tél _____

Montant \$79.95

N° CARTE DE CREDIT _____

Signature _____

Prévoir deux signatures pour le traitement de votre demande et l'envoi de votre certificat d'inscription. La cotisation comprend tous les frais d'envoi et de manutention. (LA PRESSE)

Le Bureau du coroner ne fonctionne pas encore à son maximum

Depuis trois ans, le mandat du Bureau du coroner est de réaliser la détermination et l'investigation des causes de décès

GILLES ST-JEAN

Le Bureau du coroner n'a pas les moyens d'effectuer des études en profondeur et ne fonctionne pas encore à son maximum de ses possibilités, déplore le coronar-chef adjoint responsable des investigations, le docteur Paul Dionne.

Au cours d'une entrevue avec La Presse hier à son bureau de Montréal, le docteur Dionne, pathologiste entré en fonctions en août dernier, a expliqué que l'on manquait de coroners investigateurs.

«Si les investigations roulaient normalement, ce n'est pas 67 enquêtes publiques mais 150 qui auraient eu lieu l'an dernier. Actuellement, on ne s'occupe que des cas limites», assure-t-il.

L'an dernier, selon le médecin, on a procédé à environ 13 000 investigations.

Rappelons que le Bureau du coroner a été l'objet d'une importante réforme, il y a trois ans: son mandat est devenu la détermination et l'investigation des causes de décès, avec l'objectif de mieux protéger la vie humaine au Québec. Les morts violentes, les



Le docteur Paul G. Dionne, coronar-chef adjoint aux investigations.

morts en institutions pénales, dans les postes de police et dans les centres d'accueil, doivent être signalés au Bureau du coroner.

Problèmes
«J'aimerais pouvoir faire une étude approfondie des 100 pro-

blèmes sont de plusieurs ordres. D'abord, on traite encore beaucoup trop de cas à la morgue alors qu'ils pourraient l'être par examens externes des corps dans les maisons où surviennent les décès.

Dionne estime que les laboratoires de pathologie des hôpitaux pourraient être mis à meilleure contribution et réduire le fardeau du Laboratoire de médecine légale, lequel pourrait ainsi se consacrer à des cas destinés aux tribunaux et qui requièrent davantage d'expertises.

A temps partiel

«Je venais volontiers de 20 à 30 coroners à temps partiel dans la région de Montréal; chacun serait responsable d'un territoire. Cela accélérerait le travail et permettrait d'approfondir tous les cas», commente-t-il.

Notons cependant que la presque totalité des coroners-investigateurs du Québec sont à temps partiel; ceux de Montréal et de Québec sont à temps complet, sauf un sur l'île de Montréal dans le cadre d'un projet-pilote.

Mais l'embauche d'un plus grand nombre de coroners nommés à vie, en vertu de la Loi, ne

coûterait-elle pas davantage aux contribuables?

Le coronar-chef adjoint pense que ce ne serait pas nécessairement le cas: les coroners à temps partiel sont payés pour chaque dossier dont ils s'occupent. Le travail serait simplement mieux réparti et chaque cas serait mieux couvert: le public serait donc mieux servi, estime-t-il.

Praticiens
Le docteur Dionne note dans la même veine que s'il faut plus de coroners, il faut aussi que ce soient des médecins en pratique active, au courant des derniers développements dans leur domaine.

«En ce qui me concerne, la majorité des coroners devraient être des spécialistes de l'urgence, et il faudrait que nous disposions d'un nouveau d'experts, comme des neuro-chirurgiens et des psychiatres auxquels nous pourrions recourir au besoin».

«Je suis content de constater qu'à la suite d'un concours récent, 70 p. cent des médecins qui se sont présentés ont les exigences de la fonction étaient des médecins qui pratiquaient activement, certains comme chefs de service d'urgence. Ce sont des candidats comme ceux-là qui nous intéressent, pas des gens en fin de carrière qui se cherchent un passe-temps», assure le docteur Dionne.

Rapports
Le Bureau du coroner a aussi

été blâmé pour les longues attentes imposées aux familles qui attendent un rapport d'investigation sur le décès d'un proche, ce qui retarde parfois de plusieurs mois le règlement de successions ou l'encaissement de polices d'assurance.

Le docteur Dionne admet l'existence du problème, comme il l'avait fait aussi l'été dernier. Il affirme cependant que des progrès ont été accomplis à ce chapitre: depuis février, la famille reçoit une copie du rapport d'investigation dès qu'il est complété, c'est-à-dire après quelques semaines. Avant, les gens devaient attendre que tout le travail technique ait été accompli, ce qui prenait effectivement plusieurs mois dans certains cas. Il est trop tôt pour dire si les familles régleront les successions plus vite, mais c'est certainement un progrès.

Le coronar-chef adjoint se dit aussi déçu par l'ignorance relative de nombreux Québécois au sujet du nouveau mandat du Bureau du coroner.

«C'est peut-être notre faute s'ils sont mal renseignés, mais beaucoup de gens croient encore que les coroners sont chargés d'imputer des responsabilités dans les décès», soupire Dionne.

«Je ne vois pas pourquoi, s'il le faut, les coroners investigateurs ne pourraient imiter d'autres professionnels de la santé et faire de la prévention dans les journaux et à la radio à partir de cas vécus» conclut-il.

Ottawa mis en garde contre le dépistage obligatoire du sida

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Commissaire à la protection de la vie privée, M. John Grace, a mis en garde, hier, le gouvernement fédéral contre toute tentative d'imposer des tests obligatoires de dépistage du sida à ses employés, aux membres des forces canadiennes, aux détenus et aux immigrants.

«Les avantages d'une telle mesure pour la santé publique sont au mieux douteux, a précisé M. Grace, et seraient annulés par le terrible incursion dans la vie privée qui en résulterait».

Pour M. Grace, tous les défenseurs de la protection de la vie privée s'entendent avec les milieux médicaux pour affirmer que le test de dépistage du sida devrait être volontaire.

En procédant à une telle étude, le Commissaire voulait s'assurer que les efforts visant à prévenir la propagation du sida aient que les préjugés ne violent pas la vie privée des particuliers.

Dans le rapport du Commissaire, il est clairement souligné que dans le cas des fonctionnaires il est très difficile de justifier la communication de renseignements personnels ayant trait au sida.

«En ne consignait pas ces renseignements dans le fichier du personnel, précise le document, on évite des risques de fuite et même si l'intéressé prend l'initiative de communiquer ces renseignements, ces derniers ne devraient pas être versés au fichier».

Les candidats à l'immigration qui admettent dans leur déclaration à Santé et Bien-être Canada être atteints du sida ne sont pas admis au pays, mais la raison du refus n'est pas rendue publique. «On se contente d'attester, souligne le rapport du Commissaire, que le candidat est inapte pour des raisons médicales».

Dans un tel cas, seuls les pairs du candidat à l'immigration peuvent exiger de connaître la véritable raison du refus de leur protégé à condition que celui-ci accepte que les renseignements soient divulgués.

Nous vous annonçons avec fierté la création du tout nouveau Club Orange de Proviso! Le Club Orange vous offre un mélange d'avantages et de privilèges que vous ne trouverez nulle part ailleurs.

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB ORANGE DES MAINTENANT!

VOUS PROFITEREZ:

De l'adhésion gratuite sur présentation d'une preuve d'achat de deux produits de marque Proviso ou d'un coupon de caisse Proviso d'un montant de 50 \$ ou plus.

De chèques-bonis que vous recevrez périodiquement et que vous pourrez échanger à l'achat de produits ou de services offerts par des partenaires du Club Orange. Parmi ces derniers, citons Atlantic Image et Son, Petro-Canada, Unifant, Lunetterie New Look, General Motors, Sol-Vac Tours, Kit-Atout, G. Label, Sports Experts, Monsieur Muffler, Livres Loisirs, Marché de l'Électronique et plusieurs autres.

D'un plan d'abonnement au journal LE ZESTE, le bulletin d'information officiel du Club Orange. Publié à raison de six numéros cette année, LE ZESTE vous offre toute une moisson de recettes, de tuyaux saisonniers et de Provi-Trucs à collectionner. Un thème bien de saison anime chaque numéro.

De programmes ACTI-MENU conçu pour vous aider à prendre votre santé en main. Des spécialistes de la santé et de l'alimentation vous y donnent de l'appui, des conseils, des recommandations, des suggestions de menus et même des recettes de Grands Chefs! Acti-menu vous est présenté sous un format pratique et facile à collectionner.

D'événements spéciaux et d'activités en magasin spécialement organisés pour les membres du Club Orange de votre quartier.

De certificats-aubaines que vous recevrez par la poste! Vous pourrez échanger ces certificats chez Proviso et réaliser ainsi de belles économies sur des produits qui sont vendus chez Proviso.

D'une trousse de membre gratuite comprenant: votre carte de membre, des certificats-aubaines, des chèques-bonis, LE ZESTE et le programme ACTI-MENU de Proviso.

D'une ligne téléphonique sans frais 1-800-361-2487. Pour téléphoner au Club durant les heures normales d'affaires et obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre adhésion.

CONCOURS DE LANCEMENT

Retournez votre formulaire d'adhésion avant le 8 avril 1989, et courez la chance de GAGNER l'un des 10 voyages d'une semaine pour deux à Miami (avion et hôtel inclus). En collaboration avec SOL-VAC TOURS.

Une valeur approximative de 1 500,00 \$ chacun. Pour obtenir une copie des règlements officiels du concours il suffit d'écrire à: CONCOURS CLUB ORANGE, 437, Grande-Allee Est, Québec, G1R 2J5, en prenant soin d'inclore une enveloppe préaffranchie et préadressée.

FAITES VITE! Le concours se termine le 8 avril et le tirage aura lieu le 8 juin 1989.

PROCUREZ-VOUS VOTRE FORMULAIRE D'ADHÉSION DANS LES SUPERMARCHÉS PROVIGO!

Le secret de Margot.
Le Club Orange de Proviso.



CLUBorange

LES SUPERMARCHÉS
proviso

Woolco
BOULANGERIE DES PRODUITS COSMÉTIQUES

229 chac.

Produits pour cheveux Silklence
300 mL de shampooing, revitalisant ou fixatif aérosol ou 250 mL de fixatif non aérosol.

299 chac.

100 mL EN PRIME
Lotion Vaseline Soins Intensifs 400 mL + 100 mL.

249 chac.

Anti-douleur Arrid Extra Sec ou XX
20 mL en aérosol, 50 g en bâton ou 75 mL à diluer.

389 chac.

CIBA VISION
240 mL de solution désinfectante ou de solution neutralisante ou 15 mL de gouttes pour les yeux.

499 chac.

Alcon
Solution saline en aérosol Opti-Pure de ALCON 240 mL.

349 chac.

ou Solution Opti-Soft désinfectante, de rinçage et de trempage 240 mL.

499 chac.

Q-tips
216

20% EN PRIME
Cotton-tiges Q-Tips Paquet de 180 et 36 en prime.

119 le paquet

Maxi-serviette Stayfree
Paquet de 30 régulières, désodorisantes ou 25 super.

449 le paquet

Crème pour la peau Noxzema
180 mL.

299 chac.

Cartouches à raser Atra Plus ou Trac II de Gillette
Paquet de 9.

399 le paquet

L'ORÉAL excellen
Colorant à cheveux Excellence de L'Oréal EN PRIME 50 mL de fixatif non aérosol "Fresh".

529 chac.

ROIDENT
Produit Polident pour dentiers Paquet de 154 comprimés.

529 chac.

Eau dentaire Merit
750 mL. Ordinaire ou à saveur de menthe.

249 chac.

Lotion de beauté Second Début
200 mL. Parfumée ou non parfumée.

888 chac.

Gants au latex Merit P.M.G.

139 la paire

Produits Landers en format de 1,5 L
Choc de shampooing, revitalisant ou bain de mousses.

269 chac.

33% de rabais
Sur une sélection de sacs à cosmétiques * sur nos prix courants

Clear Eyes
Chasse la rougeur 15 mL.

289 chac.

Oxysept 1 ou Oxysept 2 de ALLERGAN
240 mL.

399 chac.

Lensept Lenrince Plain ou N.T. de CIBA VISION
240 mL.

369 chac.

269 chac.

Zincofax
Crème Zincofax Pot de 300 g.

899 chac.

Cosmétiques hypo-allergéniques et non parfumées de Marcelle
Choc de 110 mL de crème hydratante ou 120 mL de lotion hydratante.

899 chac.

Nécessaires à ongles Fabrice
Choc de nécessaires Gamet, French ou Easy on.

429 chac.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 1er AVRIL 1989. VENEZ TÔT POUR LE MEILLEUR CHOIX. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

ROSEMÈRE
CENTRE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle

LASALLE
CENTRE CAVALLIER 8248, boul. Champlain

BROSSARD
PIERRE PORTOBELLO 2200, boul. Taschereau et pont Champlain

LAVAL
CENTRE LAVAL 3086, boul. de l'autoroute des Laurentides

ST-LEONARD
CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier

KIRKLAND PLAZA
ST-CHARLES 30, boul. St-Charles

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE 100, boul. Ben et Cure-Portier

REPENTIGNY
LES GALERIES RIVE NORD 100, boul. Ben

VALLEYFIELD
CENTRE COMMERCIAL VALLEYFIELD 30, boul. Valleyfield, Québec J5S 4W1

ST-JEAN
LES GALERIES RICHELIEU 978, Du Samir

OPÉRATION Prime prêtantamieres
CHEZ TREVI

ENTIEREMENT EQUIPEE 9,999\$
INSTALLATION INCLUSE
AUCUN SOUS CONTRACTANT!

Piscine creusée de 15' x 30'
Modèle "RIO"
en résine renforcée d'acier, structure garantie 30 ans 100% transférable. Avec filtre, écumoire, échelle, trousse d'analyse d'eau, aspirateur, boyau 1 1/2 po., manche télescopique, support à manche, épaulement, drain de fond, 2 retours d'eau, plomberie.

EN PRIME: 280 pi. ca. de trottoir et marches intérieures.

599.99\$

Ensemble Patio
4 chaises, 1 table, 1 parasol en textile super-opaque et une table de ciment.

EN PRIME: 2 chaises à positions ou une chaise longue.

A PARTIR DE 1,890\$

Piscine hors-terre
Recouverte de vinyle avec montants et rebords 6 po. avec filtre, écumoire, deck, nécessaire d'entretien, manche télescopique, sable, croquet, thermomètre, plomberie, garantie 15 ans (mur et structure).

EN PRIME: Rouleau et toile solaires.

Heures d'ouverture
Lun, au mer... 10 h à 18 h. Samedi... 9 h à 17 h
Jeudi... 10 h à 21 h Dimanche... 10 h à 17 h
Vendredi... 10 h à 21 h

Plan mise de côté
-Chèques acceptés

Plan de financement
-Cartes de crédit

17 succursales pour mieux vous servir
Fabreville, Laval, 515, boul. Labelle... 522-9891
Ville Lennoxville, 2500, boul. Taschereau... 465-7701
Châteauguay, 115, boul. St-Jean Baptiste... 598-2210
Saint-Leonard, 6882, Jean-Talon est... 255-7014
Pierrefonds, 13101, boul. Gouin Ouest... 620-8740
Pointe-aux-Trembles, 11800, Sherbrooke est... 640-4500
Boucherville, 1235, Ampère... 449-2411

Franchises
Trois-Rivières, 4445, boul. Royal... 373-6008
Sherbrooke, 1597, rue Gall Est... 823-1100

Quebec - **St-Jovite** - **Alma**
Jonquière - **Chicoutimi**

proviso

Le service perturbé de la STRSM revient à la normale

PIERRE BELLEMARE

■ Le service de la Société de transport de la Rive-Sud devait fonctionner normalement aujourd'hui après avoir connu d'autres ratés hier matin, dont la panne sèche de 56 autobus.

«La pompe à carburant a fait défaut le jour de Pâques et le sous-traitant impliqué a mis plus de 24 heures pour la réparer. Si bien que 56 autobus privés de carburant se sont ajoutés à la vingtaine d'autres véhicules que des pannes diverses mettent normalement hors d'usage au fil d'un long week-end!», expliquait hier le porte-parole de la STRSM, M. Stéphane Venne.

Il est cependant question que le ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, rencontre demain le président du conseil d'administration de la STRSM, M. Hugues Aubertin, maire de Boucherville, ainsi le nouveau directeur général de cette société de transport, M. Robert Robitaille.

Car le conflit opposant les quelque 200 employés d'entretien (CSN) à la direction de la STRSM est loin d'être réglé. Depuis une semaine, des entretiens ont réuni les parties en présence du conciliateur du ministère du Travail, M. Paul-Émile Thellen. Mais la partie syndicale, représentée

principalement par M. Claude LeDuc, a exigé que la STRSM fasse une proposition globale.

Les représentants syndicaux et les nouveaux porte-parole patronaux, à savoir le maire Aubertin et le directeur général Robitaille, doivent trouver une solution à l'impasse apparue le mois dernier lorsque le conseil d'administration de la STRSM a fait volte-face sur l'entente expérimentale d'un an qui accordait la semaine de quatre jours aux employés d'entretien.

Ce revirement, entrepris par le maire de Longueuil, M. Roger Ferland, a amené Mme Louise Gravel, maire de Lemoyne, à dé-

missionner de la présidence du conseil d'administration de la STRSM. Ce geste fut imité moins d'une semaine plus tard par M. Georges Molini, qui quitta le poste de président directeur général de cette même société.

Ces deux démissions successives ont provoqué une grève du zèle chez les employés d'entretien, qui avaient mis plusieurs mois à s'entendre avec le tandem Gravel-Molini sur la semaine de quatre jours. L'entente Gravel-Molini reste toutefois au dossier jusqu'à la signature d'un autre protocole entre le syndicat et la nouvelle direction de la STRSM.

Incendie dans un centre d'accueil: un mort

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Un jeune pensionnaire du Centre d'accueil Cartier, de Laval, est mort dans la nuit de lundi à mardi dans l'incendie qui a détruit sa chambre. La victime était âgée de 16 ans et séjournait au centre depuis quelques semaines. L'alerte a été donnée vers minuit et demi, et la vingtaine de pompiers de Laval dépêchés sur les lieux n'ont mis qu'entre vingt et trente minutes pour maîtriser l'incendie.

Les pensionnaires du Centre d'accueil Cartier — ils sont actuellement 132 — y sont envoyés par le tribunal de la jeunesse pour

l'évaluation de leur cas et leur orientation. L'identité de ces mineurs, âgés de douze à seize ans, ne peut donc être dévoilée.

Le pensionnaire dévotement dans onze unités de douze lits, avec un surveillant par dortoir. Les onze autres occupants de l'unité où s'est déclaré l'incendie ont pu être évacués à travers l'épaisse fumée et les flammes qui se dégageaient des vêtements et de la literie en feu.

Situé au 306 de la rue Cartier, le Centre d'accueil a été construit en 1974. Vingt-cinq surveillants y sont de garde chaque nuit, et le centre emploie quatre cents personnes en tout.

Maintenant arrivé, prêt pour livraison immédiate!

FOURGON utilitaire (Step Van) DIESEL

16 000 lb M.T.C. (G.V.W.R.)
8 000 lb charge utile

DISPONIBLE EN ALUMINIUM OU FIBRE DE VERRE EN VERSION 15 PI OU 16 PI DE LONGUEUR.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos «PROS» de la vente!

*Transport et préparation inclus, ainsi que le rabais de FORD en vigueur.

Le leader DU CAMION LÉGER

Signal

FORD (1982) INC.

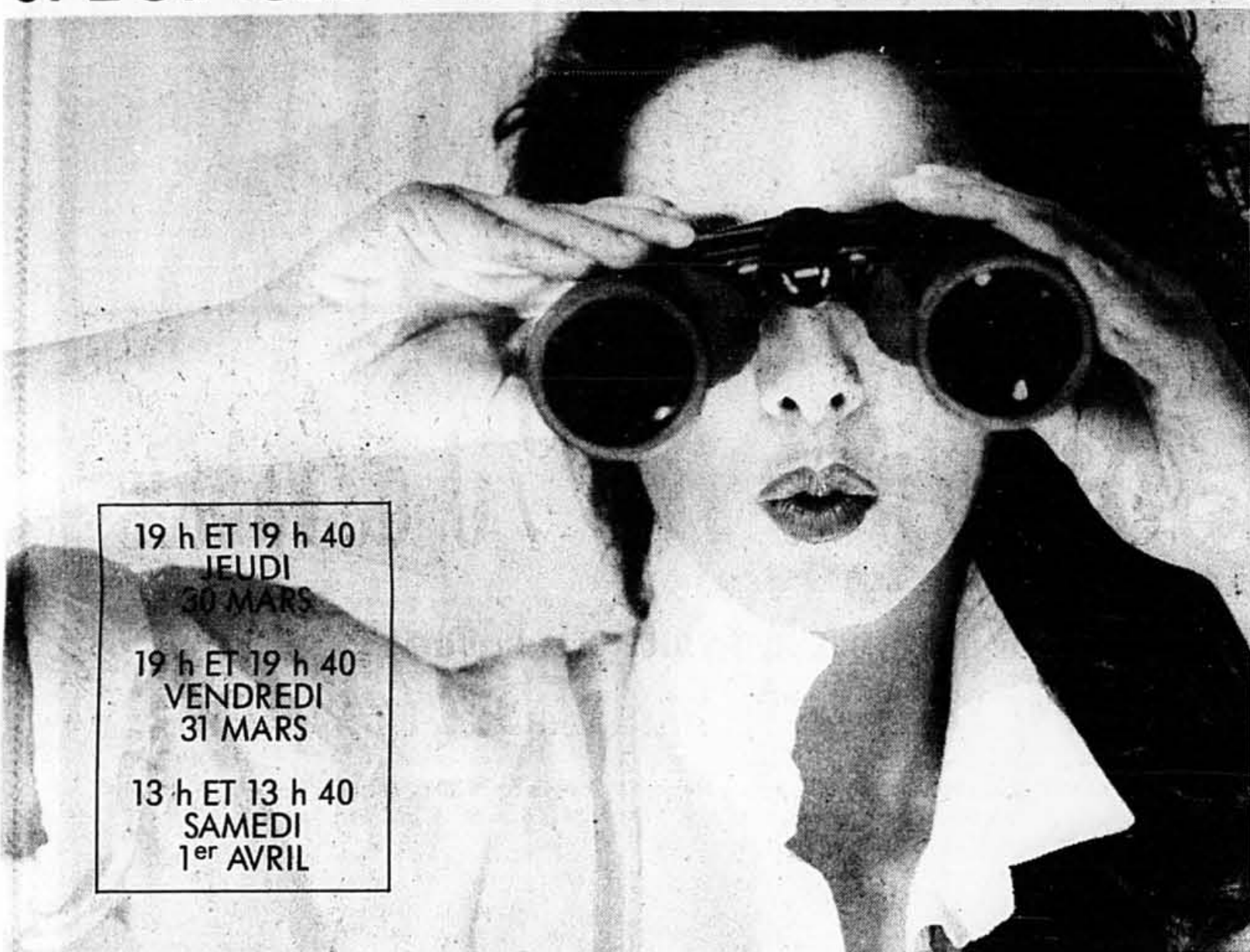
6200, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST
MONTREAL, TEL.: (514) 255-3624
1-800-361-6879

LE CENTRE DU CAMION

CAMIONS FORD

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 AVRIL 89.

SPECTACLE DE MODE PRINTANIÈRE



19 h ET 19 h 40
JEUDI
30 MARS

19 h ET 19 h 40
VENDREDI
31 MARS

13 h ET 13 h 40
SAMEDI
1^{er} AVRIL

75 MAGASINS INCLUANT

CENTRE COMMERCIAL BOUL. PIE IX ET JEAN-TALON

LE BOULEVARD

À GAGNER

15 000\$ en vêtements de chez Club Monaco

Jusqu'au 28 avril 1989
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 1 DES 30 GARDE-ROBES PRINTEMPS D'UNE VALEUR DE 500\$



C'est facile de participer:
Tous les matins, entre 5h30 et 9h, du lundi au vendredi, soyez à l'écoute de CKOI-FM. Christian Hamel vous dévoilera le mot de passe du jour.

RÈGLEMENTS DISPONIBLES À CKOI-FM

ckoi 97.7
Le Son de Montréal

Avez-vous consulté le guide des frais de garde d'enfants?



Vous venez de recevoir votre déclaration de revenus et vous vous apprêtez à la remplir. Mais, êtes-vous bien certain d'avoir en main tous les documents nécessaires.

Par exemple, si vous demandez des frais de garde d'enfants, il existe maintenant un guide distinct conçu expressément pour répondre à vos besoins. Ce guide «Frais de garde d'enfants» est offert aux bureaux de Revenu Canada, Impôt.

Si vous avez des questions ou si vous désirez obtenir des guides particuliers, appelez-nous sans frais à l'un des numéros figurant dans votre Guide d'impôt général. Nos annonces dans les journaux locaux vous indiqueront les heures prolongées de nos services téléphoniques. Vous pouvez aussi venir nous voir à l'un des centres saisonniers d'aide fiscale situés dans des centres commerciaux et à divers endroits un peu partout au Canada.

Pour y voir clair dans vos affaires.



Revenu Canada
Impôt

Revenue Canada
Taxation

Canada

Les aveugles souhaitent pouvoir prendre le taxi avec leur chien guide

À Montréal, un règlement existe en ce sens mais pas ailleurs au Québec

CONRAD BERNIER

■ Depuis le 21 octobre 1987, tout chauffeur de taxi oeuvrant sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal doit, en vertu de l'article 47-C du règlement 97 sur le transport en taxi, accepter à bord de son véhicule un handicapé de la vue accompagné d'un chien guide.

Par ailleurs, dans toutes les autres villes du Québec, aucun règlement de cette nature n'existe. Les aveugles et amblyopes (personnes souffrant d'un affaiblissement de la vue) occasionnellement victimes de discrimination doivent alors ou s'en remettre aux enquêteurs de la Commission des droits de la personne du Québec ou encaisser sans mot dire.

Pour corriger cette situation, la direction du Rassemblement des aveugles et amblyopes du Québec, RAAQ, écrivait au ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, le 18 mai 1988, pour lui suggérer d'incorporer à la loi provinciale sur le taxi l'article 47-C du règlement 97 de la CUM sur le transport en taxi, afin d'uniformiser la législation.

Le ministre a pris neuf mois pour répondre à cette lettre. Le 13 février, il informait le RAAQ qu'il rejetait sa suggestion, lui rappelant que cette forme de discrimination est implicitement interdite par la Charte des droits de la personne du Québec, et proposant que les éventuelles victimes s'en remettent désormais aux enquêteurs de la Charte des droits.

M. Albert Langlois, président

de la section Montréal du RAAQ commente: «Inacceptable! Nous voulons que tous les droits des handicapés de la vue soient respectés de la même façon, partout au Québec. Il faut régler une fois pour toutes ce dossier du taxi!»

Le président de la Commission des droits de la personne du Québec, M. Jacques Lachapelle, qualifie de «malheureuse» la décision du ministre Côté. Il avoue même comprendre les réticences des handicapés de la vue à s'en remettre aux enquêteurs de la commission. «Chacun de nos enquêteurs doit s'occuper de 55 dossiers, dit-il. C'est deux fois le nombre de dossiers d'un enquêteur de la CDP de l'Ontario et de la Commission fédérale des droits. Je comprends les handicapés de préférer le règlement 47-C à nos enquêtes.»

M. Richard Boyer, chef de division du Bureau de taxi de la CUM, affirme que l'article 47-C du règlement 97 a été «efficace et bénéfique, aucune plainte n'ayant été déposée depuis sa mise en vigueur, en novembre 1987».

«L'article est clair, dit-il. A moins d'une contre-indication médicale, qui doit nous être remise par le médecin même du chauffeur de taxi, et qui doit figurer sur le permis, un chauffeur doit prendre à bord de son auto un handicapé visuel accompagné de son chien guide. Si une plainte est portée et qu'un chauffeur est reconnu coupable, il doit payer une amende maximale de \$1050, en plus de voir son permis suspendu pour trois mois.»



camp de vacances

garçons et filles de 6 à 16 ans

base de plein air

des laurentides inc.

À SAINT-JOVITE

Programme d'immersion anglaise

LES ACTIVITÉS:

- Équitation
- Ski nautique
- Planche à voile
- Voile
- Natation
- Bicyclette
- Escalade
- Canot-camping
- Rafting
- Tir à l'arc
- Théâtre
- Jeu de ballon
- Hébergement en chambre
- 75 acres de terrains
- Marina
- Écuries
- Piscine chauffée



INFORMATION ET DÉPLIANTS SUR DEMANDE

Appel sans frais: 1(800)567-6780

C.P. 1770 - Saint-Jovite (Québec) J0T 2H0 - (819) 425-3556

Direction: Jacques Grondin et Francine Geronimo-Grondin

Simpson

CENTRE-VILLE SEULEMENT

MARCHANDISE NOUVELLEMENT ARRIVÉE NOTRE GRAND SOLDE DE LIQUIDATION

se poursuit

50% à 75% de rabais

sur le dernier prix étiqueté

de **TOUTE NOTRE MARCHANDISE** en magasin.

Comprend un assortiment de vêtements mode, accessoires et chaussures pour hommes, femmes et enfants, meubles, linge de maison, tentures, vaisselle et beaucoup plus



TOUTES LES VENTES SONT FINALES
AUCUN ÉCHANGE NI REMBOURSEMENT

ARRIVEZ TÔT POUR PROFITER
D'UN MEILLEUR CHOIX!

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi: 10 h à 18 h
Jeudi et vendredi: 10 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h

PLACE

Alexis Michon

NOTRE HISTOIRE DE PÊCHE N'EST PAS UN POISSON D'AVRIL.

...

C'est une vraie histoire de pêche. Ou plutôt, une histoire de pêche vraie. Une histoire de pêche vraie de poissons d'avril.

Des milliers de poissons rouges frétilent dans nos fontaines. Nous vous pêcherons le vôtre.

En collaboration avec la Boutique d'animaux Chico.

Le samedi 1er avril de 11h30 à 16h.

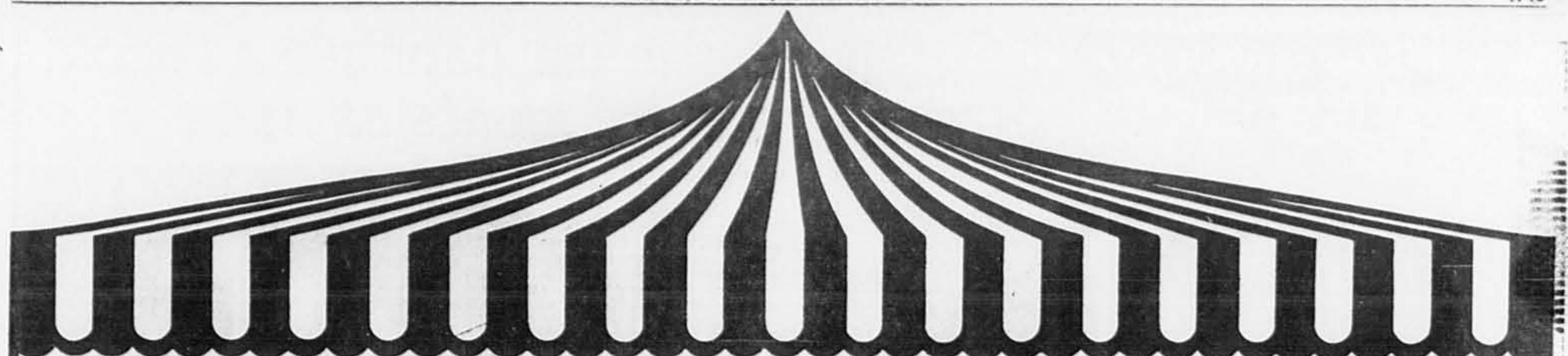


**ENCORE UNE FOLIE
D'ALEXIS**

**Encore
une fois**

La direction de CKMF 94 s'excuse auprès de la population des propos tenus par Gilles Payer et Michel Lafrance dans le zoo de Montréal ce matin entre 6h et 9h

— *La direction
de CKMF 94*



MARCHÉ AUX PUCES

DANS LES ANNONCES CLASSÉES:

UN NOUVEAU MARCHÉ À BON MARCHÉ!

Vendez de tout pour seulement

10,95\$

2 lignes d'annonce*
pendant 4 jours pour 10,95\$,
soit seulement 2,74\$ par jour

La Presse vous offre une nouvelle rubrique
à l'intérieur de ses annonces classées:
le Marché aux puces.

Vous pourrez désormais y annoncer toutes
sortes d'objets que vous désirez vendre et ce,
sous un superbe chapiteau.

Le nouveau Marché aux puces
de *La Presse*: une façon peu coûteuse
de vendre vite et bien!

**Le Marché aux puces
des annonces classées**

285-7111

La Presse

DÈS LE 1^{er} AVRIL

Interurbains sans frais: 1-800-361-5013

* Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. On peut annuler son annonce en tout temps après la première parution, mais la facturation sera établie pour 4 jours de publication.

SUZUKI, QUI DIT MIEUX !

Une toute nouvelle Japonaise,
la Suzuki Swift



- Moteur 4 cylindres, 1,3 litre, à arbre à cames en tête et injection électronique de carburant, de 70 chevaux vapeur.
- Boîte manuelle à 5 vitesses.

- Consommation d'essence très basse de 4,8 L/100 km *, soit 59 mi/gal. (autoroute) et de 6,2 L/100km (ville).

à partir de

7995\$



N'attendez plus !

Faites-en l'essai routier aujourd'hui même.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SUZUKI DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Ville-Marie Suzuki 2995, rue Hochelaga Montréal 598-8666	Suzuki Lachine 2225, Notre-Dame Lachine 634-7265	Laval Auto Suzuki 1501, boul. des Laurentides Vimont, Laval 688-2020	Carrefour Suzuki Automobiles 198, boul. Labelle Ste-Rose, Laval 625-1991	Jean-Talon Suzuki 3900, Jean-Talon Ouest Montréal 733-0026
Longueuil Suzuki 1122, Cure-Poirier Ouest Longueuil 670-5708	Auto Cité Suzuki 5544, Metropolitain Est. Montréal 254-6068	St-Hubert Automobiles Suzuki 2755, Montée St-Hubert St-Hubert 676-0239	Hymus Suzuki Ltée 1585, boul. Hymus Dorval 685-5370	Boulevard Suzuki 21, boul. Industriel (coin St-Jean-Baptiste) Châteauguay 698-2816

* Consommation d'essence de 4,8 litres/100 kilomètres ou de 59 mi/gal. sur autoroute, d'après le classement de 1989 de Transport Canada, pour la Suzuki Swift avec boîte manuelle.

** 7 995 \$: prix de détail suggéré par le manufacturier, pour la Suzuki Swift, modèle 3 portes, telle qu'illustrée. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Frais d'équipements optionnels, de transport, de P.T.V. et de taxes locales en sus.

SUZUKI SWIFT

CONCOURS

Vous pourriez gagner une super Suzuki Sidekick JLX décapotable. Passez voir votre concessionnaire Suzuki participant, pour obtenir les détails du concours et votre bon de participation.

Émilie est baptisée à l'école que fréquente sa mère

RICHARD FORTIN

■ La petite Émilie, fille d'une adolescente inscrite à une école de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a été baptisée hier à l'école que fréquente sa mère, l'école Rosalie-Jetté, la seule institution de niveau secondaire pour jeunes filles enceintes au Québec.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la CECM, Me Michel Pallascio, de la commissaire du quartier, Mme Denise Brousseau, et de la direction, du personnel et des élèves de cette école tout à fait spéciale.

Les camarades de Nicole et le professeur d'enseignement religieux, Mme Rose-Marie Sherwood, avaient bien fait les choses: la salle commune avait été décorée, un buffet avait été préparé, et la petite chorale dirigée par Mme Sherwood a chanté la bienvenue à la petite.

Pour Mme Sherwood, le baptême est un rituel d'initiation. «Nous voulions accueillir Émilie dans notre milieu de vie. Et l'école est notre milieu de vie», a-t-elle expliqué.

Nicole est une rescapée du réseau scolaire. Elle a toujours voulu garder son enfant, mais elle ne voulait pas abandonner ses études. Toutefois il semble que souvent ce soit deux choses incompatibles.

«Le directeur m'a dit que j'aurais une mauvaise influence sur mes camarades, a-t-elle raconté. Les autres filles me disaient la même chose d'ailleurs. Et c'est une employée de la pharmacie où j'ai fait faire mon test de grossesse qui m'a parlé de Rosalie-Jetté.»

Il y a 9000 grossesses par an chez les adolescentes au Québec, précise Mme Michèle Boily, agent de service social à l'école depuis huit ans. La moitié des filles se font avorter. «Nous avons 150 places par année à Rosalie-Jetté et, pour l'instant, nous suffisons amplement à la demande.»

Que deviennent les autres filles? «Elles quittent l'école et on peut supposer qu'un grand nombre ont recours à l'assistance sociale. Quant aux pères naturels des enfants qu'elles portent, ils disparaissent la plupart du temps. Ils ne sont pas prêts à assumer la tâche d'élever un enfant.»

L'école Rosalie-Jetté

L'école Rosalie-Jetté est une



La petite Émilie, sa mère Nicole et le célébrant, l'abbé Gilbert Dubé.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

émation de l'oeuvre des Soeurs de la Miséricorde qui, depuis 1848, s'occupaient des filles-mères. Le service a été repris par la CECM en 1960, à la demande de la communauté religieuse.

Depuis 1974, l'école est installée rue Bossuet, dans l'est de Montréal. Les objectifs principaux sont de permettre à l'étudiante enceinte et à la jeune mère de poursuivre leurs études dans un environnement plus humain, et d'assurer des services adaptés à la clientèle. Rosalie-Jetté offre 18 places de garderie.

L'enseignement est individualisé, quelque soit le profil scolaire des étudiantes. Le tiers des candi-

dates provient du Centre d'accueil Rosalie-Jetté pour les adolescentes enceintes. Les autres ont été référées par les services sociaux, les CLSC, Grossesse-se-cours ou des médecins.

La présence, hier, du président de la CECM, n'était pas fortuite. «Nous voulons envoyer un signal au gouvernement pour qu'il tienne compte de nos besoins spécifiques», a-t-il expliqué. Par ailleurs, M. Pallascio a révélé qu'une entente était intervenue entre la CECM et les services sociaux en vue de la création d'une équipe multidisciplinaire à laquelle pourront s'adresser les adolescentes en difficulté.

QUE PENSEZ-VOUS DE L'USAGE DES STÉROÏDES AUX JEUX OLYMPIQUES?

L'ENVERS DE LA MÉDAILLE...

AUJOURD'HUI, EN PRIMEUR, À L'INFORMATEUR: RÉSULTATS DU SONDAGE SORÉCOM

Aujourd'hui, le verdict des québécois sur l'affaire Ben Johnson et de l'usage des stéroïdes chez les athlètes. Pierre Pascau discute du dossier avec ses invités et commente les résultats du Sondage Sorécom CKAC—Le Soleil.

L'Informateur
Dès 11h45

QUAND PIERRE PASCAU PARLE... TOUT LE MONDE EN PARLE

CKAC 73

LA SUPER STATION

DE MONTRÉAL

Chrysler propose:

6,9%*

D'INTÉRÊT

OU JUSQU'À

1500\$

EN RABAIS- CHÈQUES

À VOUS DE CHOISIR!

VOITURES

Dodge Lancer
Berline Le Baron
Dodge 2000 GTX
Coupé Le Baron (décapotable exclue)
Colt 100
Colt 200
Dodge Shadow/Plymouth Sundance
Daytona
Voiture K, édition canadienne
Expo

TAUX D'INTÉRÊT

6,9%
6,9%
6,9%
6,9%
6,9%
6,9%
6,9%
6,9%
6,9%
6,9%

OU

ou
ou
ou
ou
ou
ou
ou
ou
ou
ou

RABAIS-CHÈQUES

1 500 \$
1 500 \$
1 000 \$
1 000 \$
800 \$
800 \$
500 \$
500 \$
500 \$
300 \$

CAMIONS UTILITAIRES

Dodge Ramcharger
Dodge Raider

6,9%
6,9%

ou
ou

1 500 \$
1 500 \$

PICK-UP

Dodge pleine grandeur,
modèles 250 et 350
modèles 100 et 150
Dakota 4 x 4
Dakota 2 x 4
Ram/Power Ram 50

6,9%
6,9%
6,9%
6,9%
6,9%

ou
ou
ou
ou
ou

1 500 \$
1 000 \$
1 000 \$
500 \$
1 000 \$

FOURGONNETTES

Fourgonnette Ram

6,9%

ou

500 \$

Voyez votre concessionnaire pour d'autres rabais sur les ensembles-options.

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 12 AVRIL 1989.

*Ces offres sont mutuellement exclusives et conditionnelles à une approbation de crédit de Chrysler Crédit Canada Ltée. Les acheteurs choisissant le taux d'intérêt réduit sont admissibles à un taux de 6,9% pour une période maximale de 24 mois, ou de 7,9% pour une période de 36 mois, ou encore de 8,9% pour une période de 48 mois. Ces offres ne s'appliquent qu'aux achats effectués chez les concessionnaires Chrysler participants. Elles ne s'appliquent ni aux véhicules loués, ni aux parcs automobiles, et elles s'adressent uniquement aux particuliers achetant au détail. Ces offres annulent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Voyez votre concessionnaire participant pour de plus amples renseignements.



Prenez de l'avance

avec CHRYSLER!

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le président du syndicat CSN d'Expro, M. Marc Laviolette, participait hier matin à l'enquête où

« Il y avait un wagon encore

Selon M. Marc Laviolette, il s'agit du troisième incendie en trois mois à la compagnie Expro, et du second dans le même secteur. Les représentants de la compagnie, du syndicat et de la CSST faisaient enquête hier matin.

« Il y avait un wagon encore

**Allez!
Allez!
DU MUSCLE!**

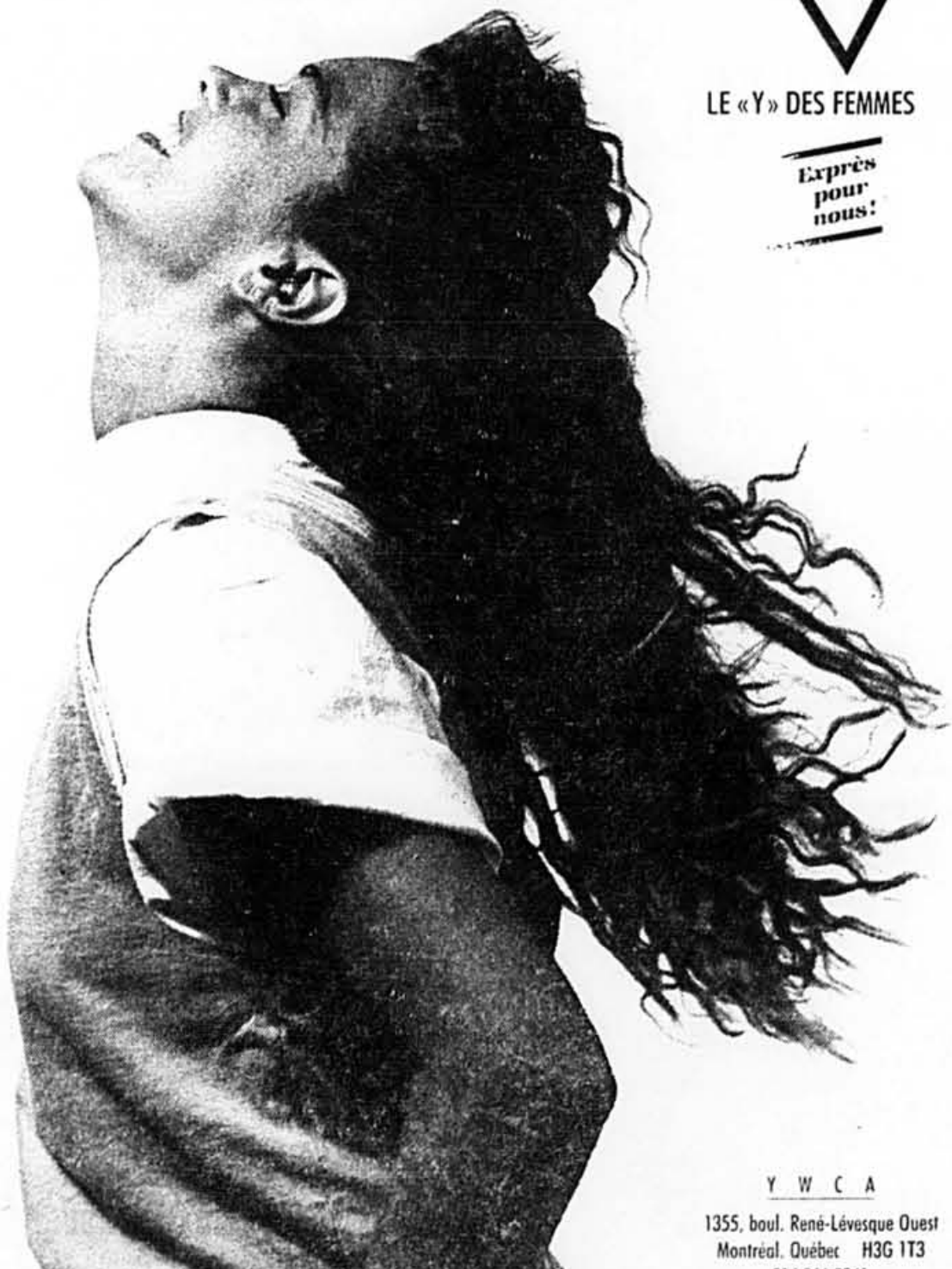
Et à chacune son rythme.
Ça fait du bien d'exercer ses muscles,
de les étirer, de les faire travailler selon
un programme conçu expressément
pour nous, les femmes.

Allez-y! Inscrivez-vous au nouveau
-Y- des femmes et profitez des
nouvelles installations ultra-modernes
du centre de musculation... ou profitez
des cours d'aérobic, d'aquaforme...

Le choix est incroyable! Et les prix sont
les meilleurs en ville! Venez vous
inscrire dès aujourd'hui et procurez-vous
votre laissez-passer de six mois ou
d'un an... avec un petit cadeau-surprise.


LE «Y» DES FEMMES

**Exprès
pour
nous!**



Y W C A

1355, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec H3G 1T3
514.866.9941

CENTRE^{MD}
CITADELLE
N°1 SUR TOUTE LA LIGNE